LE COURRIER
LAVAUX | ORON | JORAT

Atelier Décoration
En Face
Christian Gilliéron, tapissier-décorateur,
et Océane, sa collaboratrice
sont toujours heureux de vous recevoir
Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch
4121

JOURNAL DU DISTRICT | N° 41 | JEUDI 4 NOVEMBRE 2021 | 71E ANNÉE (N° 3398) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Tirage 70062

Oron-la-Ville

Un cadeau de 40 millions pour les élèves des EPS Oron-Palézieux

Un bijou éducatif !

par Michel Dentan

11

Photo : © Michel Dentan

Le bâtiment sera inauguré fin novembre

Photo : © Arvid Ellefsplass

Puidoux

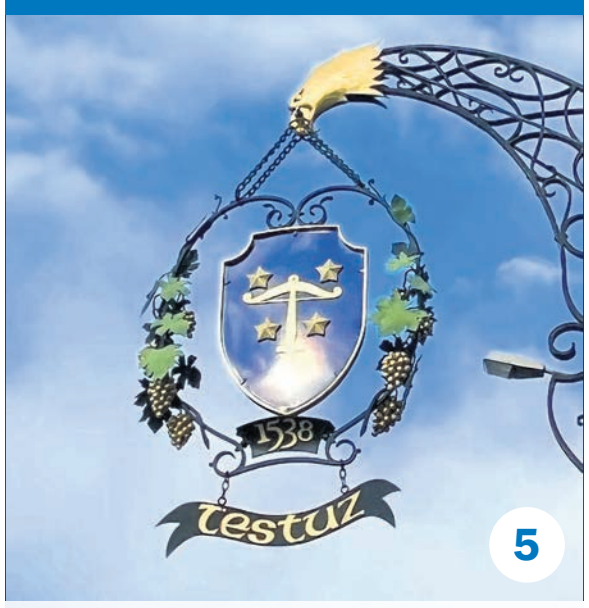

5

La locomotive Testuz redonne espoir

par Thomas Cramatte

Photo : © Thomas Cramatte

Montpreveyres

7

Culture et nature se conjuguent

par Thomas Cramatte

La petite histoire des mots 3

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « **Camion** »

Lutry 3

Réaménagement sensible pour la mobilité
sur la route de Lavaux

Puidoux 8

Le gala Gym Vaud au Forestay
Un show à couper le souffle le 6 novembre

Palézieux 13

Rock'n'Terroir au battoir
de vendredi à samedi

Editorial
Arvid Ellefsplass
Rédacteur en chef

Nouveau !

Comme des gamins qui découvrent un nouveau jouet.

Les élèves d'Oron-Palézieux ont pris en main la quatrième extension de leur collège ce lundi. Monstre de technologie qui s'accompagne d'espaces lumineux et généreux, de quoi donner envie aux vieux enfants que nous sommes de retourner sur les « bancs ».

Du côté de Lavaux, c'est la renaissance du phœnix. Les bâtiments Testuz, qui périclitaient en bordure de lac, finissaient d'achever le chaland qui avait enfin passé les sempiternels travaux de la route du lac. Le vénérable centre d'encavage va enfin retrouver vie, comme l'annonce son nouveau directeur général Daniel Dufaux *« Testuz redémarre avec l'ambition de revenir aux chiffres de l'époque »*. Un nouveau jouet si l'on en croit les vignerons questionnés *« Mieux qu'un jouet, une locomotive ! »*. De quoi faire renaître chez l'enfant, comme le papa, des envies de trains électriques et chez nos vignerons le rêve d'accrocher une nouvelle fois leurs wagons pleins à une puissante machine.

Deux nouveaux jouets alors que Noël n'en est qu'à ses préparatifs. Deux raisons de s'enthousiasmer et retrouver un peu d'espoir dans ce monde de brutes.

Deux nouveaux jouets qui n'en sont pas moins exigeants. Donner de la place à l'enseignement ou redonner sa fonction à un lieu implique nécessairement une bonne gestion de leurs corollaires. A Oron, la ville grandit et les autorités, nouvellement élues, vont avoir fort à faire pour gérer les à-côtés d'une école située dans un centre urbain qui se densifie encore un peu plus. A Treytorrens, après la question de la rénovation des bâtiments et des forces en présence, viendront les questions des quotas imposés à la viticulture en Lavaux et celle de l'humain.

On ne réinvente pas la roue, on souhaite qu'elle tourne bien, en haut comme en bas.

Publicité

Avis d'enquête Palézieux-Village

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Transformation
Description de l'ouvrage :	Modification d'un site de téléphonie mobile existant pour le compte de SALT Mobile SA pour adaptation aux technologies 3G-4G-5G
Situation :	Chemin de Serix 1607 Palézieux-Village
N° de la parcelle :	137
N° CAMAC :	206070
Réf. communale :	42.05.2137
Coordonnées géographiques :	2'553'786 / 1'156'952
Propriétaire :	Christian Hockenjos
Auteur des plans :	Joël Breitenmoser, Complan AG
Particularité :	L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 6 novembre au 5 décembre 2021 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

Avis d'enquête Ecoteaux

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Transformations
Description de l'ouvrage :	Création d'un appartement et transformations intérieures. Surélévation de la toiture de 9 cm, installation de panneaux solaires photovoltaïques (env. 56 m²) et de capteurs thermiques (env. 18 m²), création d'une terrasse extérieure de 12.25 m²
Situation :	Rte de Bussigny 7 1612 Ecoteaux
N° de la parcelle :	6253
N°s ECA :	4064 & 4169
N° CAMAC :	206369
Réf. communale :	42.05.2100
Coordonnées géographiques :	2'555'480 / 1'1569'45
Note au recensement arch. :	5 (Bât. ECA 4064) & 5 (Bât. ECA 4169)
Propriétaires :	Gisèle Butty
Promettant acquéreur :	Sarah Berset
Auteur des plans :	Jean-Luc Zwicky - JLZ Architecture
Particularité :	L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 6 novembre au 5 décembre 2021 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

Avis d'enquête Vuibroye

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Agrandissement
Description de l'ouvrage :	Surélévation de la toiture et création d'une nouvelle partie habitable dans les combles
Situation :	Chemin Derrière-la-Ville 1 1610 Vuibroye
N° de la parcelle :	15060
N° ECA :	9065
N° CAMAC :	206267
Réf. communale :	42.05.2133
Coordonnées géographiques :	2'551'315 / 1'158'040
Note au recensement arch. :	0
Propriétaires :	Helena et Michel Beroud
Auteur des plans :	Antonio Carlone Atelier CA Architecture
Demande de dérogation :	Art. 6.4 RCAT (pente du toit et type de tuiles)
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 6 novembre au 5 décembre 2021 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

4121

COMMUNE DE SERVION

AVIS D'ENQUÊTE

Route cantonale n° : 636
La commune de Servion, se conformant aux dispositions de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes, soumet à l'enquête publique

du 30.10.21 au 28.11.21 inclusivement

a) la publication de décisions d'allègement

Le dossier est déposé au Greffe municipal de la commune de Servion, chemin du Clos Joli 2 à 1077 Servion, où il peut être consulté pendant les heures de bureau.

Les oppositions doivent être adressées par écrit au Greffe municipal ou consignées sur la feuille d'enquête, dans le délai indiqué, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

Les propriétaires dont le bien-fonds est touché par les allègements reçoivent le présent avis par courrier.

Des représentants de la Municipalité se tiennent à disposition des intéressés pour répondre à leurs questions.

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Mise à l'enquête complémentaire (C)
Nature des travaux :	Agrandissement
Description de l'ouvrage :	Agrandissement du balcon
Situation :	Chemin de Crêt-Mouton 48b 1091 Grandvaux
N° de la parcelle :	10122
N° CAMAC :	207582
Référence communale :	21.424
Coordonnées géo. :	2'544'600 / 1'150'750
Propriétaire :	Thierry Biancheri Projeco Group SA
Auteur des plans :	Maxime Seigneur Projeco Constructions SA
Particularité :	L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier : No FAO : P-143-70-2-2017-me No CAMAC : 170410
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 30 octobre au 29 novembre 2021

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

Commune de Lutry

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Construction nouvelle
Description de l'ouvrage :	Construction d'une pergola bioclimatique accolée à la façade ouest du bâtiment
Situation :	Chemin de Champ-Bally 2
N° de la parcelle :	3950
N° ECA :	2059
N° CAMAC :	204714
Référence communale :	E-6376
Coordonnées géo. :	2'542'770 / 1'152'230
Propriétaires :	M. et Mme Silvanus et Elena Hoevenaars
Auteur des plans :	Renaud et Burnand S.A. M. Thierry Burnand Ch. du Devin 51 1012 Lausanne
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 6 novembre au 5 décembre 2021

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAUX)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Transformations Modification des toitures, modifications intérieures aux combles, modifications de l'accès au 1er étage et création de deux balcons. Suppression du balcon sud-est. Pose de panneaux photovoltaïques
Situation :	Route de Moudon 19
N° de la parcelle :	766
N° ECA :	42
N° CAMAC :	203061
Référence communale :	2053
Coordonnées géo. :	2'549'540 / 1'156'470
Note au recensement arch. :	5
Propriétaire :	Marcel Delessert SA
Auteur des plans :	Juan Carlos Guerrero Archi.3000 Sàrl
Demande de dérogation :	Au plan d'alignement du 07.05.1957, application art. 82 LATC (inscription d'une mention de précarité)
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 3 novembre au 2 décembre 2021

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Objet :	Réaffectation de l'annexe logement en 3 pièces habitables
Situation :	Ch. du Mont-Chesau 8
N° de la parcelle :	1130
Référence communale :	18-2021
Coordonnées géo. :	2'550'980 / 1'150'284
Propriétaires :	Amanda et Nicolas Brunner
Auteur des plans :	Arcadie SA Av. de Collonges 21 1004 Lausanne
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 6 novembre au 5 décembre 2021

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE LUTRY

Commune de Lutry

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	Demande de permis de construire (P)
Nature des travaux :	Agrandissement
Description de l'ouvrage :	Création de locaux techniques souterrains et d'une porte-fenêtre en lieu et place d'une fenêtre. Modification de la production de chaleur des bâtiments nos ECA 1713a, 1713b et 3381
Situation :	Route de la Croix 56
N° de la parcelle :	877
N°s ECA :	1713a, 1713b, 3381
N° CAMAC :	205957
Référence communale :	E-6377
Propriétaire :	Leman Property SA
Auteur des plans :	Atelier UP M. Sébastien Dony Rue de la Madeleine 4 1003 Lausanne
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 6 novembre au 5 décembre 2021

La Municipalité

Suite des avis officiels en page 14

Contrôle qualité

Lutry

Ce projet à grande capacité est complexe pour les autorités

La ville présente sa version des super bus

Les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) devront permettre de traverser la capitale vaudoise d'est en ouest avec des cadences renforcées. Reliant Lutry-Corniche à Bussigny-Gare en passant par le centre lausannois, les bus articulés devront faciliter les transports publics et améliorer l'accès à l'agglomération. Les élus lutryens se prononceront sur la première étape du projet le 4 décembre prochain.

D'ici 2030, Pully, Paudex et Lutry connaîtront un important développement démographique, culturel et commercial. C'est du moins ce qu'annonce *Axes forts,* un projet qui anticipe l'évolution pour permettre une circulation plus fluide et une offre en transports publics plus performante. Un peu avant la séance du Conseil communal, une présentation orchestrée par la Municipalité de Lutry a permis aux citoyens de découvrir les facettes derrière ces bus et leur impact sur le réaménagement de la route de Lavaux. *« L'idée est de donner des voies propres aux transports en commun afin qu'ils soient plus fonctionnels »,* explique Pierre-Alexandre Schlaeppi, municipal responsable de l'aménagement du territoire et des bâtiments.

Photo : © Axes-forts.ch

On estime à 75'000 le nombre de nouveaux habitants dans l'agglomération lausannoise. Pour répondre à leur mobilité, le passage d'un super-bus toutes les sept à huit minutes est prévu

Plusieurs difficultés d'usage actuelles seront également revues : *« Lorsque les automobilistes se trouvent à l'ouest du Bourg et désirent se rendre sur Vevey, ils doivent réaliser un détour par Paudex, ce qui ne sera plus nécessaire par exemple ».* Deux versions du projet sont présentées : la première prévoit uniquement le réaménagement de la route cantonale à l'horizon 2030 (16.8 millions), tandis que la deuxième comporte les infrastructures nécessaires pour faire passer ces bus de 25 mètres de long. Pour un coût de 35 millions, cette variante prévoit une large place à la végétalisation, aux pistes cyclables ainsi qu'aux piétons. *« La route de Lavaux possède aujourd'hui quatre voies réservées aux voitures, c'est une espèce de fleuve à voitures dans lequel le piéton n'a plus sa place »,* poursuit le municipal. *« Le projet appelle à restituer l'espace public à tout le monde et apporter un vivre-ensemble entre transports publics, véhicules privés, cyclistes et piétons ».*

Infrastructures

« Pour que le système de bus fonctionne, il est nécessaire d'absorber le trafic individuel motorisé », poursuit Pierre-Alexandre Schlaeppi. Un rond-point au Grand-Pont ainsi qu'un feu à la Petite-Corniche sont par exemple prévus. Deux autres robinets à trafic motorisé, comme aime simplifier le municipal, seront installés ou activés, comme à Corsy-dessous, au niveau de la bretelle autoroutière. Quant au nouveau feu, il verra le jour à Conversion-Gare pour réguler la descente sur le Voisinant. *« Il faut être clair, nous n'offrons pas une solution géniale pour les voitures ».*

Le projet des bus à grande capacité est complexe pour les autorités. *« Si d'une part, il questionne la population, il est également intercommunal et cantonal. On dépend les uns des autres ».* A ce titre-là, le municipal fait part de la récente suspension de la commune de Paudex. Cette dernière a évoqué des finances dans le rouge ne lui permettant pas de poursuivre l'aventure. *« Cela pose un problème, car la ligne des BHNS est dans l'obligation de passer par notre commune voisine ».* C'est la raison pour laquelle, la Municipalité de Lutry a d'abord décidé de faire voter ses conseillers sur le principe du projet avant de traiter des aspects financiers ultérieurement. Le 4 décembre prochain, les élus lutryens se prononceront sur l'octroi du permis de construire et la levée des oppositions. *« 27 oppositions et une remarque ont été enregistrées durant la mise à l'enquête publique ».* De l'autre côté de la capitale vaudoise, les communes ont accepté les préavis concernant les super bus.

> ***« Il faut être clair, nous n'offrons pas une solution géniale pour les voitures »***
>
> ***Pierre-Alexandre Schlaeppi, municipal à Lutry***

Thomas Cramatte

La petite histoire des mots

Retrouvez cette chronique en vidéo sur YouTube

La chronique de Georges Pop

Camion

La semaine dernière, un accident spectaculaire impliquant un camion a défrayé la chronique pour avoir semé le chaos sur l'autoroute entre Genève et Lausanne. Le poids lourd s'est couché en travers de la chaussée, libérant son lourd chargement de déchets sur les voies de circulation. Il a fallu une bonne partie de la journée aux services autoroutiers pour dégager l'épave et les débris, afin de rétablir le trafic.

L'origine du mot « camion » reste assez mystérieuse. Le fait est que ce substantif n'apparaît dans le dictionnaire de l'Académie française que dans son édition de 1835. Pourtant, depuis le Moyen-Age, ce terme, sous la forme « camion » ou « chamion », existait déjà dans les patois normand et picard ainsi que, plus rarement il est vrai, dans la langue française, pour désigner une petite charrette ou un haquet, ordinairement tirés par un cheval ou par des hommes. Au XVIe siècle, ces charretiers étaient d'ailleurs déjà appelés « camion (n) eurs ». A la même époque, à Paris, le terme « camion » désignait une sorte de traineau dans lequel les vinaigriers de la cité traînaient leur lie. Reste que les linguistes se perdent en conjectures sur l'origine de ce mot devenu si banal de nos jours. Certains penchent pour un apparentement à l'espagnol « camino » qui signifie « chemin », issu du latin tardif « cammïnus », lui-même emprunté à un terme celte qui avait le même sens. D'autres voient dans « camion » un descendant du latin « chamulcus », emprunté au grec « khamoulkós », terme qui nommait une machine, ou un chariot bas destiné au transport des charges les plus lourdes ou, dans certains cas, de la farine.

Au milieu du XVIIIe siècle, bien que non reconnu par l'Académie, « camion » désignait déjà une voiture hippomobile, montée sur quatre roues, destinée au transport de lourdes charges. L'apparition de la traction motorisée finit par donner à ce terme la définition que nous lui connaissons désormais : un véhicule terrestre automobile équipé d'un, deux ou trois essieux directeurs, ainsi que de un à trois essieux porteurs conçu pour convoyer des marchandises.

L'histoire des transports attribue à l'Allemand Gottlieb Daimler l'invention du premier camion moderne, en 1896. Avant lui, en 1879, le Français Amédée Bollée avait sorti de ses ateliers une série de trains routiers à vapeur de 100 chevaux et d'une capacité de 100 tonnes, considérés comme les premiers véhicules à moteur de transport de marchandises sur route. C'est d'ailleurs à cette époque qu'est apparue l'étrange expression « beau (ou belle) comme un camion » qui, à l'origine, n'avait rien d'ironique. Cette expression exposait bien un compliment et voulait bien dire gracieux et très beau. Dans le sens initial de cette expression, le mot « camion », et la taille qui lui est associée, était utilisé pour affirmer l'importance de l'adjectif « beau ».

Terminons sur cette citation de l'auteure et dramaturge irlando-américaine Jean Kerr : *« Divorcer, s'est comme être renversé par un camion. Si on en réchappe, on regarde bien à gauche et à droite avant de s'engager à nouveau ».* Paradoxalement, Jean Kerr a connu un mariage heureux. Elle et son mari eurent six enfants et vécurent ensemble en harmonie jusqu'à ce que la mort les sépare.

Georges Pop

Retrouvez cette rubrique chaque semaine en vidéo sur www.le-courrier.ch

Brèves

Le trafic ferroviaire est interrompu entre Lausanne et Vevey

Photo : © SBB

En raison de travaux en gare de Cully ainsi qu'entre Lausanne et Vevey, le trafic ferroviaire est totalement interrompu entre Lausanne et Vevey, **du samedi 6 novembre à 00h30 au dimanche 7 novembre 2021** en fin de service.

Les trains seront remplacés par des bus. L'arrêt de ceux-ci se situe devant la Maison de commune (route de Lausanne 2).

Nous vous conseillons de vérifier les horaires avant votre voyage sur ***www.cff.ch/horaire***

Publicité

Envie de restaurer vos meubles par un artisan ?

Atelier décoration En Face
Christian Gilliéron, tapissier-décorateur - Grand-Rue 5, 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41 - www.atelier-enface.ch
Grand choix de tissus

GARAGE DE PENEY DISERENS SA
021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - www.garage-diserens.ch
42 ans
TEL. 021 903 29 39
ISUZU Multimarques

Route de Villars-Mendraz 3 - 1059 Peney-le-Jorat

VOITURES DE REMPLACEMENT carrosserie suisse VAUD
CARROSSERIE GOLAY SA
Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 781 20 18 - www.carrosserie-golay.ch

Entreprise forestière
CHRISTIAN AESCHLIMANN
NOUVEAU
Nacelle à chenilles hauteur 21 mètres
Camion grue avec benne
Coupe et débardage de bois
Achat de bois sur pied
Abattages spéciaux à proximité de bâtiments ou autres
Nettoyage et plantation
Entretien de la végétation avec évacuation
Bois de feu toutes longueurs
Zone industrielle en Grivaz 10
Christian Aeschlimann 1607 Palézieux
aeschlimann74@bluewin.ch Natel 079 606 47 03
www.aeschlimann-bois.ch

Famille cherche maison ou immeuble à acheter
079 727 77 02

Restaurant
La Fleur de Lys à Porsel
Nouveaux tenanciers
Ouverture de la cuisine **le 9 novembre**
Plat du jour, mets de brasserie, abats, cuisine traditionnelle
026 565 52 99
www.aubergedeporsel.ch
Fermé dimanche après-midi et lundi

ceppi
ferblanterie - couverture et entretien de toitures
Chemin du Moulin 1, CP 326, 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 – Fax 021 791 38 33
E-mail: jp.ceppi@vtxnet.ch

Garage Petite Corniche Lutry
Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch
Une entreprise familiale toujours à votre service
Toyota et Lexus Service

ASSOCIATION DES CONCERTS DE SAVIGNY

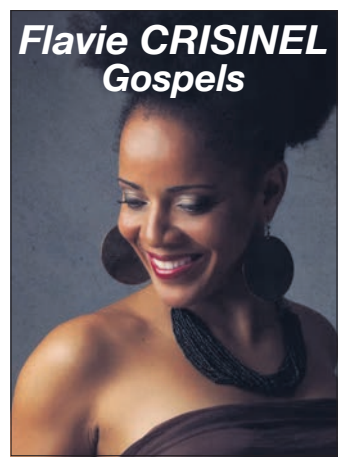

Daniel Favez, piano
Arnaud Racine, Guitare
Carlo Bournous, basse
Jean-Luc Decrausaz, batterie et percussion

Mercredi 17 novembre à 20 h
Forum de Savigny
Certificat Covid exigé

Gospels et compositions personnelles

Billets en vente à l'entrée: Fr. 30.–
AVS/AI étudiants, apprentis: Fr. 25.–
Moins de 16 ans: gratuit

www.concerts-savigny.ch – acs@citycable.ch

MARCHÉ de Lutry
Au cœur du samedi!
Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

Lavaux

Monde viticole

Testuz ou le retour de la locomotive vigneronne

Propriétaire du site de Treytorrens depuis 2015, le groupe Schenk encourage la production viticole régionale en réhabilitant son site à Lavaux. Défendre le savoir-faire local et reconquérir le marché helvétique sont les ambitions derrière ce projet. Une action bienvenue dans ce secteur sensible qui profite à toute la région viticole.

Depuis le 1er octobre, le site de production de Treytorrens au bord du lac a retrouvé une plus grande activité. *«Testuz redémarre avec l'ambition de revenir aux chiffres de l'époque»,* s'enthousiasme Daniel Dufaux, CEO du groupe Schenk et nouveau directeur général des caves Testuz. Rachetée en 2015 après la gestion hasardeuse et les déboires financiers de son ancienne direction, la cave n'avait néanmoins pas complètement cessé de produire. *«Même si c'était tombé à pas grand-chose, il y avait toujours quelques bouteilles qui sortaient à Treytorrens».* La réhabilitation des caves historiques à côté de la route cantonale est non seulement vue d'un bon œil du côté des associations (Association Lavaux patrimoine mondial - Association de la vigne et du vin), mais également des vignerons, qui se réjouissent de travailler à nouveau main dans la main avec l'entreprise.

Photo : © Arvid Ellefsplass

Le groupe Schenk, qui possède 11 caves en Suisse romande, dont la cave Obrist à Vevey, veut mettre l'accent sur Lavaux. *«Pour des raisons œnotouristiques et de patrimoine, le site de Treytorrens au pied du Dézaley reprendra également les activités de réception de vendanges de la cave Obrist»,* précise le fraichement nommé directeur général. Le site veveysan restera un lieu important pour le groupe, mais le raisin sera uniquement conduit dans les installations déjà existantes de Testuz. *«Contrairement à la philosophie du premier projet il y a quinze ans, la tendance est à la proximité. Le groupe remet le paquet sur Treytorrens, un site qui n'est pas prêt de disparaître»,* souligne Daniel Dufaux.

Cave historique

Pour bien comprendre la force de cette maison, il est nécessaire de remonter dans le temps. Car avant la sombre période de 2015, qui a par ailleurs failli engendrer la fermeture complète du site de Treytorrens, Testuz était considéré comme le centre d'encavage de tout le vignoble, en faisant la promotion de vins de Lavaux à travers tout le pays: *«A l'époque, c'était une locomotive qui tirait toute la région en avant»,* se remémore un vigneron-encaveur de Rivaz contacté par téléphone. Près de 40 vignerons répartis sur le territoire de Lavaux collaborent étroitement avec la maison Testuz depuis des générations. Possédant ses propres vignes, la cave n'était pas en mesure de réaliser le volume désiré. C'était la raison pour laquelle la marque à l'Arbalète rachetait le raisin de nombreux producteurs des alentours. *«La maison Testuz régulait le marché»,* explique Alexandre Duboux, producteur à Epesses. *«Grâce à sa notoriété et son carnet d'adresses, Testuz était l'interlocuteur idéal pour négocier avec les acteurs de la grande distribution».*

> **«Nous allons continuer à travailler avec cette philosophie qui a fait le succès de l'entreprise»**
>
> **Daniel Dufaux, directeur général de Testuz**

Mais depuis 2015, les vignerons régionaux ont perdu un précieux outil de travail: *«Plusieurs partenaires se sont retrouvés démunis».* A ce titre-là, Daniel Dufaux se veut rassurant: *«Nous allons continuer à travailler avec cette philosophie qui a fait le succès de l'entreprise. Si, dans un premier temps, le site de production de Treytorrens est rénové pour permettre à nouveau d'encaver dès l'année prochaine, nous aurons besoin de raisin pour recréer de la désirabilité des marques Testuz».* Le directeur général de Testuz précise que la modernisation du site n'a pas pour ambition de faire du vin industriel. *«Bien au contraire, notre approche qui se veut plus douce et respectueuse des hommes et du terroir».* Une fois l'étape de revalorisation de ses produits en marche, le projet prévoit un espace d'accueil pour promouvoir les valeurs de partage et de camaraderie qu'offre le vin. *«Une belle vitrine avec une œnothèque prévue à l'horizon 2023 ou 2024».*

Côté humain, côté vin

Soutenu par le conseil d'administration, le président de la direction générale du Groupe Schenk, Bernard Lukey, a nommé Daniel Dufaux au poste de directeur général. *«Le retour de Daniel Dufaux chez Testuz est salué par l'ensemble de la profession. Œnologue de renom (voir encadré), il avait déjà travaillé à Treytorrens entre 1994 et 2006, soit 12 vendanges. A ses côtés, Lionel Chevalley, enfant de Puidoux et chef de cave chez Obrist, devient responsable de la vinification de Testuz. Un duo de passionnés»,* mentionne le communiqué de presse.

Une importante campagne de marketing permettra à la cave Testuz de relancer ses marques: *«Surtout en Suisse alémanique»,* spécifie Daniel Dufaux. Pour l'œnologue, il est important de répondre au plus grand nombre, en proposant des vins haut de gamme ainsi que d'autres, plus accessibles. *Le Coup de l'Etrier,* pilier de l'appellation Lavaux AOC, est la marque à succès de la cave et sera toujours au programme avec cette reprise de service. Cela sera également le cas de *L'Arbalète* en Dézaley, *Le Puiné* en Calamin, *Le Cent-Suisse* en Epesses et *La Roche Ronde* en Saint-Saphorin. Avec le retour de Testuz sur le marché, les trois soleils de Lavaux rayonneront au-delà des frontières régionales. Ce qui n'est pas un mal, sachant que nombreux sont les viticulteurs rencontrant des difficultés à vendre leurs vins, bien que la viticulture helvétique produise environ 35 % de la consommation du pays.

Thomas Cramatte

Construction

Pour l'heure, les rénovations du site de Treytorrens concernent uniquement l'intérieur du bâtiment longeant la route cantonale. D'entente avec la commune de Puidoux, des aménagements éphémères seront installés à l'extérieur durant la durée des futures vendanges. En ce qui concerne le développement de l'espace d'accueil et de son œnothèque, le projet immobilier en cours présenté par le groupe Orllati Real Estate (voir notre édition du 27 février 2020), pourrait permettre un partage de locaux entre la cave Testuz et le groupe Orllati. Un projet, qui suite au dépôt de l'avis d'enquête, est encore bloqué par des opposition actuellement.

Photo : © Clément Grandjean

Daniel Dufaux en quelques mots

Œnologue à succès, il fait aujourd'hui partie des personnalités incontournables de la filière du vin suisse. Son travail a permis à la marque star du Chablais vaudois, *Aigle les Murailles*, de prendre la place prisée du vin le plus renommé du pays, avec plus d'un million de bouteilles vendues par année. Ce dégustateur confirmé participe à la majeure partie des concours suisses ainsi qu'à plusieurs épreuves internationales. Daniel Dufaux fut également président des œnologues suisses durant 10 ans et trésorier de l'Union internationale des oenologues.

Publicité

4121

ROPRAZ

Jolie villa individuelle
sur une parcelle de 1198 m²

Fr. 1'190'000.–
Visite et dossier sur demande

ORON-LA-VILLE

Appartement de 6,5 pièces en duplex
Deux places de parc extérieures

Fr. 680'000.–
Visite et dossier sur demande

CHAVANNES-SUR-MOUDON

Parcelle de 2155 m²
située en zone commerciale avec un important potentiel d'aménagement.
Une maison construite au début 1900 peut être rénovée ou détruite selon le projet.

Fr. 895'000.–
Visite et dossier sur demande

Roland Savary immobilier SA
021 907 40 10

L'expert immobilier de votre région
Ventes / Locations / Expertises

Case postale 84
1610 Oron-la-Ville
T 021 907 40 00
www.savaryimmobilier.ch
annonces@ savaryimmobilier.ch

garage des 3 sapins métraux s.à r.l.

Réparations toutes marques
Vente voitures neuves et occasions
Pneus service – Station d'essence
Lavage automatique

Pierre-Alain Métraux
Route de la Claie-aux-Moines 5 • 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 • 3sapins.savigny@bluewin.ch

Achat automobiles
Uniquement modèles récents
Déplacement à domicile
Paiement comptant
Pascal Demierre
078 609 09 95
www.autoromandie.ch

MS SANITAIRE SARL SAVIGNY
Technique : Yvan Richard
Administratif : Lionel Clément
Nouvelles constructions
Travaux d'entretien
Rénovations
Dépannages d'urgence
✆ 021 781 10 19
www.msanitaire.ch
Ch. de la Sapinière 1, Savigny - E-mail : masson.sanitaire@bluewin.ch - Fax : 021 781 12 03

un bon toit
protège tous vos biens
Couvrez!
Economisez!
Rouge & Wuillemin
conseillent,
planifient
et exécutent.
ROUGE & WUILLEMIN S.A.
www.rougewuillemin.ch
Rte de Granges 15
1697 Palézieux
Tél. 021 907 88 45
Fax 021 907 88 49
CHARPENTE

Centre commercial Oron arc-en-ciel

coop
Pour moi et pour toi.

Concours
Une croisière d'une semaine en méditerranée pour 2 personnes à gagner

MSC CROISIÈRES

Retrouvez les offres et promotions auprès des commerçants

Montpreveyres

Aujourd'hui, les membres du collectif Sondheim souderont encore plus leurs liens avec cette action

Une comédie musicale cultivatrice d'arbres

Huit jeunes artistes contribuent à la préservation des bois du Jorat. Leur objectif est simple, planter 300 arbres pour pallier le réchauffement climatique et les attaques du bostryche. En accord avec le thème de leur pièce théâtrale, le collectif Sondheim signe une action concrète, durable et éthique, ainsi qu'une mise en scène respectueuse de l'humain et de l'environnement. Reportage.

Photos: © Thomas Cramatte

Sous les yeux de Gilles Suard de Almighty Tree, le collectif Sondheim est à l'écoute de Marc Rod (en rouge et noir), garde forestier pour le secteur Jorat

La satisfaction du devoir accompli en œuvrant pour la pérennisation des bois du Jorat

Samedi matin, dix heures, la forêt est réveillée depuis longtemps déjà. Partout, l'ambiance automnale se fait sentir, de la cime jusqu'aux racines des arbres, les feuilles teintées d'ocre témoignent d'une nuit froide et humide. La rosée matinale laisse entrevoir une activité se tramant au loin. Tels les sept nains d'un conte de fée, des hommes et des femmes longent le sentier forestier pour rejoindre une clairière. Un site qui avait nécessité plusieurs coupes d'arbres ce printemps, en raison du réchauffement climatique et pour éviter la prolifération d'un acarien, le bostryche typographe (voir édition du 6 mai 2021). C'est ce décor qui a été choisi par le collectif Sondheim pour leur action environnementale. Habitués des planches, ils étaient huit comédiens prêts à braver le froid et la pluie. Accompagné par l'entreprise Almighty Tree et le garde-forestier Marc Rod, grand habitué des lieux, ce samedi 30 octobre se soldera par la plantation de 150 charmes et de 150 pins douglas: *«Le but est de remplir au plus vite le sol. Si autrefois on plantait les nouvelles pousses tous les mètres, il est conseillé de doubler cette distance»,* explique le garde-forestier, pioche en main. Autour de lui, les jeunes comédiens romands sont canalisés par ses explications. C'est que l'on ne rigole pas avec la nature chez Sondheim: *«Lors de la création de notre collectif, nous avons décidé d'avoir une éthique environnementale, car les arts du divertissement sont très polluants en raison de l'utilisation souvent unique des équipements»,* commente le metteur en scène, Frédéric Brodard.

> ***«Lors de la création de notre collectif, nous avons décidé d'avoir une éthique environnementale, car les arts du divertissement sont très polluants en raison de l'utilisation souvent unique des équipements»***
>
> **Frédéric Brodard, metteur en scène**

Touché par l'univers musical du compositeur-parolier Stephen Sondheim (voir encadré), le collectif du même nom se forme en 2019 dans les alentours de Vevey. Proposant un retour à l'essentiel en ce qui concerne le théâtre musical, les huit artistes n'en sont pas à leur coup d'essai. La plupart d'entre eux collectionnent une dizaine d'années dans le domaine, avec des participations au théâtre Barnabé par exemple. Leur première production, Sweeney Todd, fut remarquée il y a deux ans. *«Nous essayons de faire des spectacles zéro déchets».* C'est ainsi que les costumes et les décors sont récupérés ou loués de part et d'autre du pays. *«Bien sûr, nous sommes aussi dans l'obligation d'utiliser quelques consommables, comme des piles pour nos micros par exemple. Cela fait sens de compenser notre impact environnemental avec cette action de plantation. D'autant plus que le thème de notre spectacle est lié au monde forestier»,* précise Frédéric Brodard.

Dans les bois

Lié à l'actualité, du moins à l'impact de l'homme sur le climat, le premier acte de Into The Woods traite de cinq contes de fées populaires. *«Leurs personnages obtiennent tout ce qu'ils voulaient avant de subir une catastrophe en deuxième partie de spectacle»,* poursuit le metteur en scène. *«Les protagonistes devront alors choisir entre individualisme et solidarité».* Nous en dévoilerons pas plus afin de garder le suspense de ce récit musical. En revanche, nous pouvons en dire plus sur l'histoire derrière cette journée de plantation.

«Un jour en me promenant en forêt, je me suis dit qu'il fallait faire un truc en plus», se remémore Frédéric Brodard. Lors d'une réunion avec le comité du collectif, plusieurs membres ont proposé de réaliser une action similaire. Soucieux de collaborer avec une entreprise locale, le collectif Sondheim tombe d'accord pour travailler avec Almighty Tree. Cette entreprise, à but social, œuvre depuis une année dans les bois. Une jeune pousse qui a pour but d'en planter, des jeunes pousses. Aline et Gilles Suard, frère et sœur fribourgeois, ont été baignés depuis l'enfance dans le monde des fleurs avec leur mère et dans l'entreprenariat avec leur père. *«Le fait d'emmener des gens en forêt pour replanter des arbres est une cause également intéressante pour les forestiers, qui peuvent partager leur passion et leur travail»,* détaille Gilles Suard. Outre le partage du monde de la forêt, cela permet de sensibiliser sur l'importance de couper des arbres et de replanter de nouvelles pousses. Aujourd'hui, les membres du collectif Sondheim souderont encore plus leurs liens avec cette action, le tout, en se familiarisant davantage avec le monde forestier.

Thomas Cramatte

Les jeunes Douglas doivent être protégés des chevreuils. Ces derniers en raffolent en raison de leur odeur de citronnelle. Une protection qui sera enlevée dans dix ou quinze ans, selon l'évolution de l'arbre

Stephen Sondheim

Compositeur et parolier américain, Stephen Sondheim est l'auteur de quelques-unes des plus célèbres comédies musicales. Né à New York en 1930, il est considéré comme l'un des plus grands compositeurs de musique populaire américaine. Plusieurs de ses titres font partie du répertoire américain de la chanson ou devenus des standards du jazz. Actif depuis 1954, Stephen Joshua Sondheim a été récompensé par plusieurs titres comme le prix Pulitzer, Oscar de la meilleure chanson, Grammy wards, Tony Awards, etc.

Publicité

Puidoux

A la Salle Forestay le 6 novembre

Gala Gym Vaud avec plus de 350 gymnastes

Il faut absolument retenir cette date dans votre agenda! En effet, cette manifestation va réunir plus de 350 gymnastes vaudois répartis au sein de 10 sociétés.

Ce gala mis sur pied par la société de gymnastique «*Vevey Jeunes-Patriotes*» verra se produire des sportifs d'élite du canton de Vaud ainsi qu'un invité de marque la société Turnverein Ziefen, une des meilleures sociétés suisses dans la discipline des anneaux balançant avec 5 podiums aux championnats suisses et qui nous vient en droite ligne depuis de Bâle-Campagne.

Le gala se déroulera en deux sessions distinctes d'environ deux heures avec un entracte de 20 minutes.

La première débute à 17h et la seconde à 20h30.

Une partie officielle avec des représentants des organismes sportifs et politiques se déroulera à 19h.

Pour tous les amis du sport et de la gymnastique en particulier, c'est une occasion unique de voir évoluer autant de gymnastes qui ont glané des lauriers sur le plan cantonal, romand et suisse dans des disciplines aussi variées que l'aérobic, le reck, la gymnastique et la danse en groupe sans engin, le cerceau, les barres parallèles, la gymnastique au sol, des combinaisons d'engins, les anneaux balançant, la gymnastique rythmique et la rythmique danse, la gymnastique artistique et le trampoline.

C'est le top du top qui se produira à Puidoux durant ces deux sessions et le comité d'organisation de la FSG Vevey Jeunes-Patriotes se réjouit d'accueillir les nombreux spectateurs qui devront toutefois montrer leur certificat Covid avant d'aller s'asseoir sur les gradins de la belle salle de sport Forestay.

Jean-Pierre Lambelet

Publicité

Forel (Lavaux)

Séance du Conseil communal du 14 octobre

Arrêté d'imposition reconduit pour trois ans

Le Conseil communal de Forel (Lavaux) s'est réuni pour la première séance ordinaire de la législature 2021-2026 le jeudi 14 octobre. Présidée par Eric Mercanton, 52 conseillères et conseillers ont répondu présents sur 55 membres convoqués.

Douze objets ont été portés à l'ordre du jour, dont trois préavis qui ont tous été approuvés.

Préavis municipal 4/2021 concernant les demandes d'autorisations générales pour la durée de la législature 2021-2026, approuvé à l'unanimité.

Préavis municipal 5/2021 concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2022, 2023 et 2024, approuvé à l'unanimité.

Préavis municipal 6/2021 concernant le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit «Route de Moudon - La Moille Derrey» avec demande de crédit, approuvé à la majorité.

Demandes d'autorisations générales pour la durée de la législature 2021-2026

Le Conseil communal a accepté le préavis relatif aux différentes autorisations générales que le Conseil délègue à la Municipalité, indispensable pour faire face aux situations les plus diverses que la Municipalité peut rencontrer dans sa gestion au quotidien.

Arrêté d'imposition pour les années 2022, 2023 et 2024

Quant à l'arrêté d'imposition pour les années 2022, 2023 et 2024, il sera reconduit aux mêmes conditions que pour les années 2020 et 2021. Le taux d'imposition est donc maintenu à 69 % de l'impôt cantonal de base.

La commission tient à relever que cette décision s'explique notamment par le fait que les derniers comptes présentés au Conseil sont équilibrés avec à chaque fois un léger excédent de recettes. Pour cette raison, la Municipalité a souhaité ne pas mettre de pression financière sur ses habitants, malgré le fait qu'il existe une inconnue sur les résultats de la RIE III (imposition sur les entreprises) qui risque d'avoir un impact négatif sur les comptes 2021, dû principalement aux conséquences du Covid-19. Dans sa décision, la Municipalité a également tenu compte d'un éventuel fléchissement quant à un manque à gagner sur le revenu des personnes physiques qui auraient subi des RHT durant l'année écoulée.

Il y a lieu de préciser que la Municipalité a consenti des efforts durant la dernière législature notamment en diminuant les charges d'exploitation (coût de fonctionnement de l'administration) sans pour autant qu'il y ait des conséquences sur le personnel.

Force est d'admettre qu'une grande partie de nos charges non contrôlables est due à la facture sociale. La Municipalité tient donc à rappeler qu'elle soutient l'initiative SOS Communes pour mettre la pression sur le Conseil d'Etat afin qu'il y ait une meilleure répartition des charges entre le canton et les communes. Cette initiative ne saurait garantir à ce jour si la solution sera plus favorable aux communes par rapport à l'accord cadre Canton-UCV (Union des communes vaudoises).

Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit «Route de Moudon - La Moille Derrey»

Ce remplacement est prévu dans le plan des investissements de la législature 2021-2026, en raison du mauvais état de la conduite. En effet, cette conduite a subi de nombreuses fuites, autant des ruptures que des perforations. Les réparations perturbent le réseau et engendrent des coupures d'eau. Elles nécessitent également de nombreuses heures de réparation.

De plus, le calibre de la conduite ne répond plus aux exigences de l'ECA en matière de défense incendie.

La conduite à remplacer relie les réseaux de la commune de Forel (Lavaux) et de l'association SFE (Servion, Ferlens, Essertes). Dans un futur lointain, une boucle devrait être réalisée sur le réservoir de Pra Don Abbé afin d'améliorer les deux réseaux.

Communications de la Municipalité (extraits)

- Un document d'information contenant la répartition des dicastères a été envoyé à la population et les tâches respectives des municipaux figurent sur notre site internet communal
- Fermeture annoncée de la poste de Forel (Lavaux) pour la fin 2022
- Déploiement par Swisscom de la fibre optique (FTTS) d'ici à la fin 2022 au plus tard
- Jean-Marc Genton, municipal, a été reconduit à la tête de l'AIEJ en qualité de président du CODIR
- Michel Godat, municipal, a été élu à la tête du comité directeur de l'Apéro
- Pascal Delessert est parti en retraite anticipée à la fin septembre 2021, il sera remplacé dès le 1er novembre. Entre-temps, nous pouvons compter sur notre fidèle ex-employé, Patrick Aubort
- Lors du Forum des entreprises le 16 septembre passé, la visite à l'entreprise Metalcolor a été marquée par une forte participation
- Notre commune s'est associée au projet Perséides. Nous avons éteint tout l'éclairage public dans la nuit du 12 au 13 août, ceci afin de voir la pluie d'étoiles filantes des Perséides.
- Les deux chemins concernés par l'étape 1 des AF sont terminés. Si pour le chemin de la Grange à Michoud tout s'est bien déroulé, il n'en a pas été de même pour le chemin de l'Hermite. En effet, de gros problèmes d'eau nous ont contraints de refaire plusieurs tronçons, à plusieurs reprises, avant de pouvoir enfin poser le tapis final. Pour ces deux chemins, il reste encore les finitions des banquettes qui seront effectuées par la voirie cet automne.
- Le chantier de la nouvelle caserne des pompiers à Forel (Lavaux) et de la centrale de chauffage du bâtiment des services avance comme prévu. Les coûts sont maîtrisés malgré l'augmentation du prix des matériaux. La mise en service de la centrale de chauffage à plaquettes de bois a eu lieu le 29 septembre. Le lien technique entre la future caserne et le bâtiment des services est fait.
- Quelques déprédations ont eu lieu cet été, des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie
- Présentation du réseau Apéro: un dépliant de 4 pages avec des informations clés du réseau a été distribué à chaque conseillère et conseiller. Le but est de permettre à chacun de se rendre compte de l'ampleur et de la tâche qui incombent à l'accueil de l'enfance de notre région
- Stratégies régionales de gestion des zones d'activités, la mise en route se fera avec la signature prochaine d'un contrat entre ABA-Partenaires SA, bureau d'architectes et d'urbanistes à Lausanne, et les communes de Forel (Lavaux), Savigny, Servion, Puidoux, Jorat-Mézières et Oron. Les objectifs de cette planification sont d'avoir un inventaire des parcelles encore disponibles puis densification et soutenir l'économie vaudoise et régionale en planifiant des places de travail et en les stimulant
- Les travaux concernant le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie et extension du réseau d'eaux usées au lieu-dit «Les Carboles» ont débuté le 1er avril. Vu la météo capricieuse du printemps et de l'été, ceux-ci ont pris un peu de retard, mais devraient se terminer dans le courant du mois de novembre. La Municipalité remercie les propriétaires concernés par le tracé pour leur patience et leur compréhension
- La commune de Bourg-en-Lavaux a mis à l'enquête publique les zones de protection des sources de l'Arabie, se situant sur le versant sud de la Tour de Gourze. La commune de Forel (Lavaux) a fait une opposition pour défendre son territoire et principalement ses chemins; en effet si ces sources devaient être légalisées, le domaine Bigler serait péjoré de manière importante et ne pourrait plus épandre les boues sur une grande partie de ses surfaces agricoles. Des camions devraient alors emprunter les chemins de la Tour de Gourze et du Saugey pour les évacuer afin de les transformer. Ces chemins ne sont pas prévus pour ce genre de véhicules. La demande de la municipalité est de faire participer financièrement la commune de Bourg-en-Lavaux à leur consolidation
- Le recrutement du SDIS (service de défense incendie et de secours) pour l'année 2022 aura lieu le 4 novembre prochain dans les locaux de Cully. Toutes les personnes âgées de 18 ans et plus sont invitées à y participer. Pour plus d'informations consultez leur site internet: **www.sdiscoeurdelavaux.ch**
- Le 14 août dernier, une équipe de rameuses et de rameurs a participé au traditionnel concours du sauvetage de Cully, se classant au 2e rang de la catégorie challenge intercommunal; elle était composée de Francine Corbaz et Corinne Rouge et de Bernard Perret, Cédric Biedermann, Roger Cordey, Nicolas Flotron, Michel Godat et Jean-Marc Genton.

Communications du Bureau

En ce qui concerne les votations, vous serez appelés aux urnes le 28 novembre.

Le bureau du Conseil a organisé le 28 septembre une séance d'information à l'attention des nouveaux conseillers.

Séances du Conseil communal

La dernière séance de l'année du Conseil communal est fixée au vendredi 10 décembre à 13h30.

Pour le Bureau du Conseil communal
Lizbett Décombaz, secrétaire

Contrôle qualité

Saint-Saphorin

Conseil communal du 1er novembre

Réfection OK, parcage KO

Ce sont deux préavis qui figuraient à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil communal du lundi 1er novembre qui s'est tenue à la salle communale.

Sollicitation d'un crédit de 90'000 francs

L'objectif du premier préavis présenté lors de cette séance ordinaire est la sollicitation d'un crédit de 90'000 francs visant à la rénovation complète d'un appartement sis au 1er étage Nord-Est du bâtiment de la Saint-Germandaz. Un crédit remboursable sur une durée maximale de 30 ans. Le programme des rénovations de cet appartement, qui ne répond plus aux normes actuelles d'une part, et n'ayant connu aucune réfection majeure depuis la construction du bâtiment en 1975 d'autre part, est plutôt costaud. Réfection des sols, plafonds, murs et huisseries, remplacement des fenêtres et rénovation complète de la cuisine et de la salle de bains.

Si cette sollicitation de crédit devait être acceptée, le but premier de la Municipalité n'est pas de valoriser le bâtiment, même si cela va de pair avec la rénovation de l'appartement en question, mais avant tout d'entretenir un actif.

En préambule de la discussion, la commission, affectée à ce projet, a proposé de refuser le préavis.

Photo : © Eric Moser

Absence de devis pour chaque poste des travaux prévus, souhait que des offres soient demandées sous forme de devis forfaitaire, absence de subvention pour le remplacement des fenêtres et futur loyer un peu élevé au goût de la commission sont quelques-uns des éléments motivant cette proposition de refus.

Lors de la discussion qui s'en est suivie, le Conseil communal estimant que, finalement, ce n'est pas à lui mais à la Municipalité de fixer le prix du loyer, s'est montré soucieux de plusieurs points relatifs à ce projet de rénovation. Entre autres, ne faudrait-il pas demander des offres à d'autres entreprises que celles avec qui la commune de Saint-Saphorin a l'habitude de travailler, quand bien même ces dernières sont, de l'avis de l'autorité, les meilleures au niveau du prix pour ce genre de travaux ?

Quelques éclaircissements ayant été donnés par la Municipalité, ce préavis est finalement accepté.

Non à la modification du règlement sur le stationnement

Le deuxième préavis présenté avait pour objectif la modification du règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants-droit sur la voie publique. Il a été refusé à une majorité écrasante. Ce n'est pas la première fois que cet objet est balayé par le Conseil communal. En décembre 2020, à la suite d'un postulat du conseiller communal Ferrari qui avait remarqué une certaine immobilité des véhicules garés à Saint-Saphorin durant le confinement, la Municipalité avait déjà présenté un préavis au Conseil communal, dont le but était de créer une rotation des véhicules. Il était alors question, entre autres mesures, d'installer des horodateurs dans le village. Exit les horodateurs, le nouveau règlement présenté reprend mot pour mot celui refusé il y a moins d'une année par le Conseil communal.

Or, ce n'est pas tant le règlement lui-même, qui ne répond toutefois pas au postulat de M. Ferrari et jugé peu clair quant aux personnes visées par ledit règlement qui a mené au refus de ce préavis, mais bien la directive d'application y relative. Un message fort envoyé à la Municipalité pour qu'elle revoie sa copie s'agissant de cette directive qui pourtant n'était, elle, pas soumise au vote puisque de la seule compétence de l'autorité.

L'un des motifs évoqués pour le refus du Conseil communal de ce nouveau règlement ne figure pourtant pas dans celui-ci, ni même dans sa directive d'application. Il s'agit de la durée de stationnement pour les personnes non-privilégiées (détentrices d'un macaron ou d'une carte à gratter). Elle est de trois heures. Une durée jugée trop courte et de nature à prétériter certains acteurs de la vie sociale de la localité tels que restaurateurs qui pourraient voir une partie de leur clientèle quitter leurs établissements prématurément afin de ne pas retrouver une amende sur le pare-brise au terme d'un moment convivial. Idem pour les personnes se rendant en visite chez l'habitant. Un problème qui trouve pourtant sa solution dans la directive sous forme de carte à gratter.

Au final, ni le nouveau règlement, ni sa directive d'application n'ont été jugés de nature à répondre au postulat de M. Ferrari qui proposait, entre autres, la création de zones « bordiers autorisés » alors que selon la Municipalité la création de telles zones n'est pas possible.

Un surcoût de 28'000 francs

Au chapitre des communication de la Municipalité, on retiendra surtout un surcoût lié aux travaux de remise en état du réseau d'eau. Après avoir été acceptés par le Conseil communal les travaux entrepris pour cette remise en état ont démontré qu'un forage dirigé au lieu-dit Pierre-Noire serait une solution avantageuse et permettrait de faire des économies. Cette solution a donc été adoptée. Toutefois, lors des intempéries de l'été, de l'eau s'y est infiltrée. Lors des opérations d'évacuation de cette eau, un petit éboulement s'est produit sur le forage. Cet incident a entraîné un surcoût de 28'000 francs.

Eric Moser

Publireportage

LA SOURCE À DOMICILE – NOS SOINS. POUR VOUS, CHEZ VOUS.

Chacun d'entre nous peut être confronté à un moment ou un autre de sa vie à une perte partielle ou totale d'autonomie. Si, suite à un accident, un handicap ou une maladie, une hospitalisation s'avère parfois nécessaire pour se remettre sur pied, on sait désormais que la récupération et/ou l'amélioration de l'état de santé sont plus rapides et plus durables lorsque l'on est chez soi.

Depuis 2020, La Clinique de La Source a complété sa palette de prestations au travers d'une organisation de soins à domicile appelée *La Source à domicile*, qui s'adresse à toute la population du canton de Vaud, indépendamment d'une hospitalisation à la Clinique de La Source et du type d'assurance. Objectifs ? Préserver au maximum l'autonomie et la qualité de vie des patients, sans oublier celle de leurs proches souvent en première ligne pour leur venir en aide.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

« Nous cherchons à être au plus près des besoins de nos patients en leur offrant un accompagnement personnalisé pour une partie ou pour la totalité de leur parcours de soins. » souligne Nadia Lharras, Infirmière-cheffe de *La Source à domicile*. « Cela va de la sortie d'un établissement hospitalier avec accompagnement à domicile à une surveillance post-opératoire, en passant par des soins de transition avec surveillance rapprochée ou encore des soins de longue durée. Quel que soit le cas de figure, le dialogue est essentiel. Le maintien ou le soutien à domicile sont toujours envisagés avec l'accord du patient, de sa famille ou de ses proches et du médecin traitant ».

PAS D'ÂGE POUR LES SOINS À DOMICILE

« Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'y a pas d'âge pour bénéficier de soins à domicile. La perte d'autonomie, qu'elle soit définitive ou temporaire, touche toutes les générations » explique Marie Matagne. Aide-soignante depuis une dizaine d'années, elle a rejoint l'équipe de *La Source à domicile* dès son lancement en juin 2020. Elle intervient aussi bien auprès d'enfants ou de jeunes adultes souffrant d'un handicap moteur ou neurologique que de personnes âgées. « J'accompagne tous ces patients dans leur vie quotidienne. Pour certains, je vérifie la prise d'un traitement, pour d'autres je m'occupe des soins de base : la toilette, l'aide à l'habillage et au déshabillage ou l'aide au coucher et au lever ». Et Nadia Lharras de rappeler le fait que l'ensemble de ces prestations est pris en charge par l'assurance de base sur prescription médicale*. D'autres types de soins ne sont en revanche remboursés que par certaines assurances complémentaires : présence à domicile, surveillance de nuit/jour, ménage ou préparation des repas pour n'en citer que quelques-uns.

UN ART DE VIVRE

Passionnée par son métier qu'elle définit comme un « art de vivre », Marie Matagne insiste aussi sur les liens qui se tissent avec les patients qu'elle suit parfois pendant de longues années. « Certains d'entre eux sont très seuls et ne voient personne d'autre que nous durant la journée. Ils apprécient de pouvoir discuter un moment avec nous, ça leur fait du bien. Au fil des ans, nous devenons presque un membre de la famille mais nous veillons toujours à maintenir une distance professionnelle, c'est important ».

La Source à domicile
Nos soins. Pour vous, chez vous.

Rue du Petit-Chêne 11
1003 Lausanne
Tél. +41 21 310 73 00
Fax +41 21 310 73 01
soinsadomicile@lasource.ch
www.lasourceadomicile.ch

Tél. 0800 033 033

* Selon les conditions de remboursement des frais médicaux instaurées par la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

photos ©Anne-Laure Lechat

L'ÉCHOMUNAL EXPRESS

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE LUTRY

Commune de Lutry

Votation à Lutry le 28 novembre

Burquenet Sud, un cadre pour l'avenir

Fixer un cadre pour le développement d'un quartier de Lutry en toute durabilité : tel est l'objectif du plan de quartier Burquenet Sud. Adopté au Conseil communal, le préavis a suscité un référendum : les citoyen·ne·s auront le dernier mot le 28 novembre. Dans cette page qu'elle a financée, la commune explique et défend son projet.

Il ne s'agit pas d'un projet immobilier : aucun gabarit disponible, aucune donnée précise pour les édifices envisageables sur les parcelles. Un plan de quartier, c'est plutôt un ensemble de dispositions générales fixant les possibilités de construction, d'affectation et d'aménagement pour un périmètre déterminé. En l'occurrence, cinq parcelles appelées Burquenet Sud.

Ce secteur de Lutry se trouve tout près du bourg, au nord-ouest. Depuis le carrefour du Voisinand et jusqu'au chemin de Combe, il s'étend de manière oblongue entre la route de Lavaux et le chemin du Burquenet. On y trouve aujourd'hui quelques petites bâtisses, des jardins, ainsi qu'un parc peu fréquenté, côté Paudex, qui est en fait un bout de l'ancien cimetière, avant que la route cantonale soit détournée du bourg, il y a près d'un siècle. La commune est propriétaire de la portion occidentale, le reste appartient à des particuliers.

Densifier là où cela fait du sens

Aujourd'hui, cette zone est l'une des dernières que la commune peut développer sur la partie urbanisée de son territoire. Pourquoi vouloir le faire? Parce que la population augmente, que la demande en infrastructures est forte et que la loi sur l'aménagement du territoire permet, et favorise même, la densification là où elle est déjà une réalité dans les alentours. C'est le cas ici, puisque tant en direction de Paudex que de la ligne CFF du Simplon, le territoire est construit.

Dans cet esprit, le plan de quartier permet la réalisation de logements, de locaux d'utilité publique et d'activités commerciales ou administratives. La dimension d'utilité publique est importante aux yeux des autorités, qui en ont fait un élément fort de l'ensemble de leur politique de développement. Ainsi, les réalisations prévues sur les parcelles communales devront disposer d'appartements à loyer abordable pour les jeunes et les familles, de logements protégés pour les aîné·e·s ainsi que de locaux d'accueil pour la petite enfance. En considérant 90 % de logements (taux maximal préconisé par le Canton), le périmètre pourrait accueillir 164 habitants, soit 152 en plus qu'il y en a aujourd'hui au même endroit.

Du côté paysager, il est prévu une végétalisation généreuse, avec de grands jardins, des rangées d'arbres le long de la route de Lavaux et une arborisation par grappes près du carrefour du Voisinand. Certains beaux arbres actuels seront conservés. Un passage public pour les piétons et les cyclistes sera aménagé afin de faciliter la liaison avec les services du bourg depuis le quartier de Taillepied. Les espaces extérieurs seront volontairement ouverts sur l'ensemble du site, sans haies ni barrières, afin qu'un large public puisse en profiter.

Un projet inscrit dans la durabilité

Le plan de quartier a été soumis à trois examens des services cantonaux du développement territorial au cours des dix années nécessaires à sa conception. Il est conforme au plan directeur cantonal, au plan d'agglomération Lausanne-Morges, au plan directeur communal et au schéma directeur de l'Est lausannois. L'ensemble est autonome et réalisable pour lui-même. Il est néanmoins déjà coordonné avec le projet de nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) qui nécessiterait une emprise sur les parcelles du quartier.

Ainsi, c'est dans l'esprit des préceptes cantonaux et fédéraux de développement territorial que la Municipalité, suivie par le Conseil communal, a envisagé l'avenir du quartier Burquenet Sud. Sa durabilité réside dans l'équilibre trouvé entre aspects environnementaux, économiques et sociaux.

Claire Glauser
Ancienne municipale, présidente de la Fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse (FSEJ)

Des surfaces pour l'avenir

« Malgré ses 214 places d'accueil existantes pour la petite enfance, Lutry manque cruellement de surface pour planifier l'avenir dans ce domaine, alors que la demande est là. Le plan de quartier Burquenet Sud pourrait permettre d'améliorer cette situation. En tant qu'ancienne municipale chargée de la cohésion sociale et actuelle présidente de la FSEJ, je ne peux qu'encourager nos citoyennes et citoyens à plébisciter le projet adopté par le Conseil communal afin que notre ville se dote d'une offre nécessaire pour le bien-être de sa population, tous âges confondus. Car, du haut de ses plus de 10'000 habitants, notre ville manque aussi de logements et d'infrastructures pour les seniors et les familles. »

Patrick Aeby
Conseiller communal, président de la Coopérative du logement de Lutry (CLL)

Combler un manque

« Des appartements à loyers modérés pour les jeunes et les familles, proches des commodités et transports publics, c'est ce dont notre commune a notamment besoin. C'est pourquoi la Coopérative du logement de Lutry est favorable à ce plan de quartier, qui intègre les besoins de la petite enfance et des seniors. Ce projet est d'autant plus important qu'il s'inscrit dans un développement nécessaire, notre localité connaissant un manque cruel de logements et voyant ici une possibilité de valorisation de la catégorie des logements coopératifs. Enfin, ce nouveau quartier sera édifié avec des matériaux de construction de qualité, aux normes écologiques élevées, et s'inscrira dans des extérieurs arborisés avec des espaces verdoyants. »

Pierre-Alexandre Schlaeppi
Municipal, président du Conseil de Fondation de l'EMS Le Marronnier

Penser aux seniors

« Avec plus de 10'000 habitants, Lutry est aujourd'hui une ville. Cette croissance démographique implique des responsabilités. Notre commune doit conserver ses différents attraits, notamment sur le plan social, et plus particulièrement en pensant aux seniors. Le développement de notre tissu urbain, là où c'est pertinent, doit se faire dans le souci de la diversité sociale et de la mixité générationnelle. J'y tiens non seulement en tant que municipal, mais aussi en tant que président de la Fondation de l'EMS Le Marronnier. Le plan de quartier Burquenet Sud doit, entre autres, permettre la création d'un centre d'accueil de jour et augmenter l'offre locale en logements protégés pour les aîné·e·s. »

Contrôle qualité

Oron

L'extension du collège a ouvert ses portes

La commune offre un bijou à ses élèves

C'est une pluie battante qui a accueilli les 260 élèves des classes de 9e à 11e à la rentrée d'automne le lundi 1er novembre dans le superbe bâtiment qui leur a été livré. Mais le soleil et la réjouissance étaient dans les cœurs !

Une mise à disposition quelque peu différée en raison des retards engendrés par la situation sanitaire, puis par les aléas survenus, en raison de la crise actuelle des matières premières, dans la livraison des fournitures, du matériel et des équipements. Mais l'attente en valait la peine !

C'est une extension scolaire à la pointe de la technologie et de l'écologie que les élèves ont pu découvrir. Dans un volume de 43'000m^3, la construction abrite 17 salles de classe, une immense salle de sport pouvant être divisée en trois parties, avec douches et vestiaires, une salle de sciences, une bibliothèque / médiathèque, une salle de musique, une salle d'arts visuels, des salles de réunion, des salles d'étude, une ludothèque, les bureaux administratifs et les locaux destinés aux enseignants, sans oublier le restaurant scolaire de 200 places et ses cuisines parfaitement équipées. Côté écologie, les constructeurs ont réalisé un immeuble totalement neutre en CO^2, en favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables, notamment avec ses chaudières à copeaux de bois (fournis par les forêts de la région) qui alimentent l'ensemble du collège ainsi que les panneaux solaires photovoltaïques aménagés en toiture.

C'est donc un véritable bijou que les autorités communales d'Oron ont mis à disposition de tous les élèves de la région. Il ne fait aucun doute que cette magnifique réalisation vaut largement les quelque 40 millions de francs investis pour la formation de notre jeunesse qui trouve ici les moyens d'étudier et de se former dans des conditions totalement idéales. Et il est certain que de très nombreux *« anciens »* élèves auraient rêvé de pouvoir bénéficier de locaux offrant de telles innovations.

La signalétique claire et précise, mise en place sur tous les étages

L'une des salles de classe, toutes équipées de tableaux d'affichage électroniques interactifs. Tous les vitrages du bâtiment sont munis de verres électrochromes, nommés aussi verres intelligents ou dynamiques, capables de se teinter électroniquement sous l'impulsion d'un courant électrique, qui remplacent très avantageusement les installations mécaniques

Photos © Michel Dentan

La bibliothèque et médiathèque, prêtes à être garnies de leurs documents

Sur chaque étage, les élèves bénéficient d'armoires-vestiaires personnelles disposées de chaque côté des lumineux et fonctionnels couloirs

L'un des nombreux locaux techniques, ici les deux chaudières à copeaux de bois, permettant à l'immeuble d'être neutre en carbone

La salle de sport, longue de 46 mètres (les travaux de finition sont encore en cours), divisible en trois parties, équipée de gradins amovibles

Vue partielle du restaurant scolaire qui permettra d'offrir des repas à 400 élèves, en deux services

Michel Dentan

Publicité

4121

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

AXOR

Pharmacie de CHEXBRES

Laetitia PACHE, Pharmacienne responsable

Valérie CALPINI, Pharmacienne responsable

Calpini Pharmaciens S.A.
Chexbres Puidoux

Pharmacie de PUIDOUX

Stéphanie CALPINI, Pharmacienne responsable

Tatiana KANKUENDE, Pharmacienne responsable

Lettre ouverte à notre aimable clientèle des Pharmacies de Chexbres et Puidoux

Madame, Monsieur, chers clients,

La fin de l'année approche et malgré la baisse des primes annoncée, peut-être avez-vous décidé de changer de caisse-maladie. Cependant soyez vigilant. En effet, chaque année, les assureurs maladie paient des courtiers qui vous incitent à changer de caisse et 2021 n'y échappe pas puisque, lorsque vous quittez votre assureur, ce dernier conserve vos réserves de primes et ne perd rien à votre départ, bien au contraire.

Avant de signer un nouveau contrat, soyez très prudent! Voici les points importants sur lesquels vous devez être vigilants :

Ces assureurs vous demanderont de **payer comptant les médicaments à la pharmacie avant de vous les rembourser :**

- **ASSURA**
- **COMPACT ASSURANCE**
- **FKB GESUNDHEITSKASSE**
- **ONU** (Organisation des Nations Unies)
- **RISK ASSURANCE**
- **SIMPLON CAISSE MALADIE**
- **SUPRA**

Ce principe est appelé « tiers garant » et tous les assureurs ne l'appliquent pas forcément! **Demandez-nous conseil**

Certains contrats particuliers (le contrat PharMed d'Assura ou PrimaPharma du Groupe Mutuel par exemple) vous contraignent à retirer vos médicaments auprès d'une grande chaîne de pharmacies si vous voulez être remboursés. Ces chaînes ne sont pas intéressées par les petites localités et vous devrez vous déplacer dans une grande agglomération pour chercher vos médicaments. Intéressant ? Pas si sûr ! **L'économie d'assurance est noyée dans les frais de déplacements.**

Votre caisse-maladie vous incite, à grand renfort de publicité et en vous offrant un cadeau sous forme de bon d'achat ou autre, à commander vos médicaments par correspondance pour les recevoir, quelques jours plus tard, par la poste. Ce type d'incitation est libellé de façon à donner l'illusion que l'assuré n'a pas le choix, et qu'il est obligé d'accepter l'envoi de médicaments par poste. **Ceci est faux ! La loi est claire : vous pouvez choisir LIBREMENT votre médecin et votre pharmacie.** Il est important de savoir que les pharmacies de vente par correspondance ont des liens étroits avec les caisses-maladie et que **d'y commander vos médicaments ne fera pas baisser le montant de votre prime, mais satisfera grandement votre assureur! Et dans l'urgence, vous ne pourrez pas avoir vos médicaments tout de suite ! Car de nombreux offices de Poste ferment et vous serez contraints de vous déplacer dans une grande agglomération, ou dans un commerce faisant office de bureau de poste, sans l'appui d'un professionnel et aux horaires limités du commerce en question !**

En résumé, ces entreprises ne s'intéressent…
- ni aux urgences médicales
- ni aux médicaments d'usage moins courant mais que votre pharmacie de proximité vous procure dans la demi-journée
- ni aux conseils gratuits et personnalisés
- ni au dépannage d'urgence si vous n'avez plus assez de médicaments

Enfin, en tant que pharmacie de proximité, nous nous faisons un plaisir de mettre à disposition :

… LA VACCINATION Nous vaccinons contre :

- **La grippe**
- **L'encéphalite à tiques**
- **La rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR)**
- **Les rappels de l'hépatite A et/ou B**

… les prestations liées à la vaccination, comme :

- Le contrôle de votre carnet de vaccination
- La vérification de votre couverture vaccinale
- La mise à jour de vos vaccins

… des prestations telles que :

- Livraisons à domicile
- Premiers secours
- Mesure de la pression artérielle et de la glycémie (gratuites si vous avez un dossier suivi chez nous)
- Perçage des oreilles avec un grand choix de boucles d'oreilles

… des prestations pharmaceutiques, comme :

- L'exécution de préparations en
  Aromathérapie, Spagyrie, Oligothérapie, Fleurs de Bach, EPS (Extrait de Plante Standardisé)
- **La confection de semainiers**

La saison de la grippe se profile et avec elle toutes les incertitudes liées à la pandémie de **Covid 19.** Cette année, encore plus que jamais, **la vaccination contre la grippe** aura son importance.
- vous avez plus de 16 ans ?
- vous êtes en bonne santé ?
- vous n'avez pas la possibilité de vous rendre chez le médecin ?

La vaccination en pharmacie est faite pour vous !

Afin de mieux vous servir, nos pharmacies offrent des horaires continus

Pharmacie de Chexbres		Pharmacie de Puidoux	
Lundi à vendredi	8h - 18h30	Lundi à vendredi	8h - 18h30
Samedi	8h - 17h	Samedi	8h - 13h

Les équipes des Pharmacies de Chexbres et Puidoux vous remercient de votre fidélité et de votre confiance

Novembre 2021

Pharmacie de Chexbres
Praz-Routoz 1 – 1071 Chexbres
T +4121 946 10 52 F +4121 946 16 88
calpini.vd@ovan.ch

www.pharmacie-de-chexbres.ch
www.pharmacie-de-puidoux.ch

Pharmacie de Puidoux
Chemin de Publoz 11 – 1070 Puidoux
T +4121 946 53 30 F +4121 946 53 31
pharm.puidoux@ovan.ch

4220

Palézieux

Au Battoir de Palézieux avec les Amis du jumelage

Soirée rock avant le dernier Marché du Terroir 2021

Vendredi 5 novembre prochain, dès 19h, la traditionnelle Nuit du vin cuit laissera, pour cette édition, place à une soirée festive, sous la bannière du rock'n'roll qui accompagnera les participants jusqu'au petit matin. Dès 9h, samedi 6 novembre, les exposants du Marché du Terroir seront sur place pour proposer, une dernière fois cette saison, leurs artisanats et leurs bons produits régionaux et de saison.

Absence de vin cuit mais ambiance rock et raclettes

Quid de la Nuit du vin cuit? Une dixième édition qui se fait attendre: en 2020, annulée par le virus. En 2021, abandonnée faute de fruits, donc de jus de poires pour remplir les chaudrons. Malgré ces embûches, les membres de l'association des Amis du jumelage Palézieux, Vers-Pont-du-Gard, désireux de renouer avec le plaisir de se retrouver, ont organisé une soirée animée par les groupes Gavuline et Nightshift, répertoire rock et succès des années 60 à 90. *«La raclette et les macaronis de chalet seront proposés à l'intérieur du Battoir, chauffé pour l'occasion. Le bar sera ouvert dès 19h. Le passeport sanitaire y sera obligatoire, conformément aux dernières décisions du Conseil fédéral. Sous réserve, une tonnelle extérieure devrait être montée»* détaille Francis Zbinden, membre du comité d'organisation, ajoutant que lors du marché, la fameuse soupe à la courge sera au rendez-vous.

Profiter de remplir, encore une fois, son panier de victuailles et objets proposés

Samedi 6 novembre, entre 9h et 13h, ce sera la dernière occasion de la saison, pour les gastronomes, et amateurs de jolis objets et idées cadeaux, de remplir leurs paniers des produits proposés par les artisans et les producteurs régionaux: vignerons, brasseurs, maraîchers, apiculteurs, fromagers, agriculteurs ainsi que les escargots proposés par Michael et Céline Dovat, de Palézieux. Un produit original qui s'invite volontiers sur les tables en automne et en périodes de fêtes.

L'héliciculture ou les étonnantes bêtes à cornes de la famille Dovat

La passion de la famille Dovat pour l'élevage des escargots a commencé, il y a une douzaine d'années, alors que celle-ci cherchait une diversification à son élevage bovin. Ce fut Michael qui partit suivre une formation d'héliciculteur dans un lycée agricole français. Au fil des ans, cette branche de leur activité fut reprise par Céline qui conduit son élevage de l'œuf au produit fini. *«Tout se fait à la ferme. Au printemps, nous élevons notre propre production, mais pour éviter la consanguinité, nous importons tous les 5 à 7 ans de nouvelles souches issues d'un lycée français. Les escargots ne s'embarrassent pas de questions de genre. Ils naissent garçons, font leur travail de reproducteurs et deviennent filles. Je récolte les œufs et force un peu la nature en les mettant en incubateurs. Dès les saints de glace passés, les petits escargots sont lâchés dans un parc, où ils sont arrosés et nourris jusqu'en octobre, moment où j'effectue un tri, gardant ceux que je destine à la reproduction et séparant ceux qui subiront le long et fastidieux processus de transformation. Pour 1000 escargots, il me faut entre 15h et 20h de travail, du ramassage au produit final»* explique l'agricultrice dont la production est d'env. 10'000 pièces/an. *«L'escargot, on l'aime ou on le déteste!»* plaisante-t-elle. Les nombreux amateurs les retrouveront sur le banc du Marché du Terroir de novembre, au milieu des taillés aux greubons, des pâtisseries et des confitures maison mais aussi dans les petits magasins de la région tels que la laiterie de Palézieux, la boucherie Sonney d'Oron-la-Ville, le Nid d'Abeilles de Forel-Lavaux entre autres, ainsi que dans quelques restaurants valaisans.

Les œufs d'escargots

Fin de cette saison de Marché du Terroir tronquée au départ mais qui a retrouvé sa dynamique grâce au nouveau comité et qui déjà annonce sa reprise dès le 2 avril 2022, offrant l'opportunité à de nouveaux exposants de venir compléter l'offre. *«Artisan ou producteur, n'hésitez-pas à nous contacter! Vous pouvez venir à la carte, il n'y a pas d'obligation de signer pour une durée déterminée et si vous le désirez, vous pouvez vous joindre à notre société»* fait appel Céline Dovat, profitant de l'occasion de remercier tant les producteurs et les artisans pour leur présence que les visiteurs pour leur fidélité et souhaiter à tous une bonne fin d'année avant de se retrouver avec le printemps.

Gil. Colliard

Contact: Céline Dovat 021 907 80 94 ou familledovat@bluewin .ch

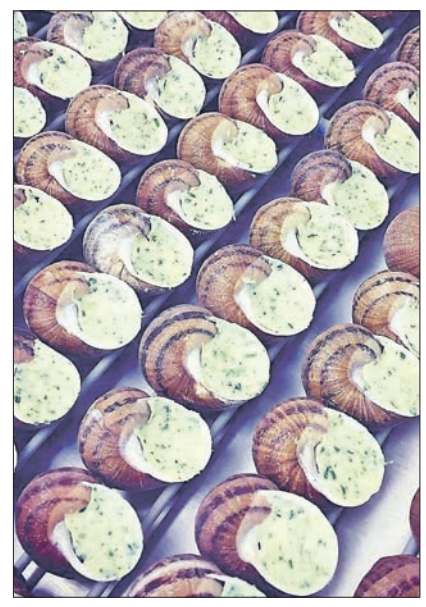
Prêts pour la dégustation

Publireportage

Vendre une propriété pour moins de CHF 10'000, est-ce vraiment possible ?

Dans l'immobilier comme dans toutes les industries, un service de qualité à un prix. Depuis plusieurs années les agences traditionnelles fonctionnant à la commission font face à de nouveaux venus sur le marché, offrant un service de courtage à prix fixes à moins de 10'000 francs. Mais est-il vraiment possible pour ces sociétés de proposer un service de qualité à ce prix ?

Quelle est la relation entre la charge de travail et la commission ?

La commission d'un agent immobilier est censée être le reflet de sa charge de travail, et garantir qu'il s'efforce d'obtenir le meilleur prix pour ses clients afin que ses revenus soient aussi élevés que possible. Mais depuis plusieurs années, le marché a fortement évolué. Le prix moyen des propriétés a doublé au cours des vingt dernières années, tout comme les commissions qui sont indexées sur le prix des biens. Dans le même temps, la charge de travail a nettement diminué en raison de la digitalisation des processus et d'une plus forte demande provenant des acheteurs. Le modèle de commission au pourcentage, pour lequel les propriétaires d'une maison individuelle doivent payer en moyenne 3%, soit environ CHF 35'000.-, est considéré par de nombreux propriétaires comme injuste, car il ne reflète plus la réalité du marché et le travail effectué.

Qu'est-ce qui se cache derrière les modèles à prix fixe dans le courtage immobilier ?

Les modèles à prix fixe existent dans le monde entier depuis plusieurs années. En Suisse, peu d'agences immobilières proposent ce modèle, qui est pourtant basé sur la quantité réelle de travail nécessaire pour vendre un bien au meilleur prix.

Prenons l'exemple de l'agence immobilière Neho qui, depuis son lancement, s'est hissée parmi les plus importantes agences immobilières de Suisse avec plus de 100 biens vendus par mois et des milliers de clients satisfaits. Neho offre tous les services d'une agence traditionnelle en travaillant avec des agents qualifiés qui ont une excellente connaissance du marché local. Ils sont soutenus par une équipe technique et des outils professionnels, qui facilitent leur travail et réduisent les coûts fixes au minimum grâce à la numérisation. Les processus récurrents sont optimisés et astucieusement digitalisés, les bureaux sont centralisés pour les équipes techniques et la direction, et les courtiers travaillent librement dans leur zone d'activité. Aujourd'hui, les acheteurs font les premières démarches via les portails immobiliers, et l'agent ne travaille pas plus de 30 heures effectives sur chaque vente. Selon Neho, CHF 9'500.- est le juste prix pour couvrir toutes les dépenses et le temps investi dans chaque vente. Un prix supérieur n'assure en aucun cas une meilleure vente. C'est de la marge supplémentaire pour les courtiers qui facturent davantage.

Est-il vraiment possible de fournir un service haut de gamme pour moins de CHF 10'000 ?

La qualité, même dans l'immobilier a un prix, mais elle ne doit pas coûter plus que sa valeur réelle. Et il est effectivement possible de proposer un courtage complet et performant pour moins de CHF 10'000. L'agence sans commission Neho a recueilli en ligne plus de 500 avis clients vérifiés, qui lui ont attribué une note moyenne de 4,5/5, preuve qu'en choisissant une société à forfait fixe, son bien immobilier pourra être vendu dans les meilleures conditions du marché, tout en économisant des dizaines de milliers de francs de commissions.

Voile

Régate des Feuilles mortes

Dimanche dernier, peu après 9 heures, le dernier coup de canon du départ d'une régate comptant pour le championnat a été donné à Moratel. Peu d'airs au moment du départ, pris par 15 concurrents, puis un joli vent d'ouest s'est levé, à mesure que s'estompaient les brumes automnales.

Le plus rapide, *« Wanted »* à Berdoz-Gaudin, a bouclé ce parcours côtier Moratel - Grandvaux - Dézaley - Moratel en un peu moins d'une heure. Il précède *« Calabis »* à de Grenus-Pittet et *« Ibis »* à Yves Estermann.

Les résultats de la régate étaient publiés lors d'un repas festif préparé par la paire Didier-Bruno. Les résultats définitifs où se côtoient les 5 Soirs du Dézaley, les régates d'entraînement, la Régate d'ouverture, la Cully - Meillerie - Cully et les Feuilles mortes seront connus lors de l'assemblée générale.

D'ici là, ami lecteur, souhaitons-nous quelques jours encore d'un bel été indien.

Christian Dick

Wanted, vainqueur de la régate

Photos © Christian Dick

Le splendide Lacustre à Jean-Charles Estoppey

Kerstin Hagemann, 3e depuis la droite, unique directrice de course de la régate, et Roch de Grenus, concurrent et membre du comité, entourés de joyeux navigateurs

Publicité

4121
CHERCHE
à ACHETER ou **LOUER**
dans le BOURG de LUTRY
ou proche et environs
2 à 2 pièces et demi
ETUDIE toute proposition
079 933 71 40
bigazzi@citycable.ch

LOCATION VAUD-FRIBOURG
Vigneron tâcheron récemment retraité et son épouse active… cherchent nouveau lieu de vie à louer dans un cadre naturel. **Maison, Fermette.** Grands standings non souhaités. Bons soins et entretiens extérieurs garantis. Loyer raisonnable. Région : Gros de Vaud-Jorat- Broye (Vaud, Fribourg). Toutes propositions bienvenues. Merci de nous contacter :
Mme : 079 256 05 23
Mr : 079 301 30 45
4121

4121

Avis officiel

4121

Désaffectation partielle du cimetière de Servion

COMMUNE DE SERVION

Conformément aux dispositions de l'art. 70 et suivants du règlement cantonal du 12 septembre 2012 sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres, la Municipalité informe que les tombes suivantes, situées à droite en entrant dans le cimetière de Servion, sont arrivées au terme du temps du repos légal et seront désaffectées à partir du lundi 9 mai 2022.

Tombes de corps à la ligne

Piquets n°	Noms et prénoms
1	**Jaquier Emma** (1886 – 1960)
2	**Gilliéron Louis** (1908 – 1963)
3	**Vioget Catherine** (1958 – 1964)
4	**Martin Bernard** (1942-1965)
	+ urnes de **Martin Marie** (1912 – 1993)
	et de **Martin Paul** (1911 – 1999)
5	**Georges Frédéric** (1906 – 1966)
	+ urne de **George Alice** (1907 – 2001)
6	**Jaquier Charlotte** (1911 – 1966)
7	**Gilliéron Emma** (1887 – 1968)
	+ urnes de **Gilliéron Paul** (1890 – 1968)
	et de **Cavin Rémy** (1933 – 1969)
8	**George Emma** (1878 – 1969)
9	**Schor Alfred** (1891 – 1971)
10	**George Marie** (1892 – 1972)
	+ urne de **George Paul** (1921 – 2000)
11	**Gilliéron Charles** (1913 – 1972)
12	**Pasche Arnold** (1896 – 1973)
	+ urne de **Pasche Julia** (1900- 1982)
13	**Rüch Jeanne** (1892 – 1975)
	+ urne de **Rüch Fernand** (1900 – 1982)
14	**Tenisch Gregor** (1900 – 1976)
15	**Jaquier Jean-Pierre** (1921 – 1977)
16	**Thuillard Andrée** (1907 – 1979)
25	**Pasche Marguerite** (1904 – 1958)
27	**Jaccoud William** (1884 – 1961)
28	**Baumgartner Louise** (1878 – 1962)
	+ urne de **Baumgartner Jean** (1919 – 1969)
29	**Schor Ida** (1899 – 1963)
30	**Fawer Emma** (1888 – 1964)
31	**Lambelet Louise** (1902 – 1966)
32	**Turrian Alfred** (1910 – 1966)
33	**Gilliéron Marie** (1888 – 1967)
34	**Mérat Philippe** (1949 – 1968)
	+ urne de **Mérat Solange** (1927 – 2009)
35	**Pasche Louis** (1884 – 1969)
36	**Gilliéron Paul** (1883 – 1972)
37	**Gilliéron Marguerite** (1891 – 1977)
38	**Aeschbacher Edmond** (1894 – 1973)
	+ urne de **Aeschbacher Blanche** (1902 – 1977)
39	**Delessert Paul** (1911 – 1973)
40	**George Marie** (1883 – 1974)
41	**Charmey Marcel** (1926 – 1977)
42	**George Paul** (1882 – 1978)
43	**Gilliéron Lina** (1920 – 1979)
44	**Marion Robert** (1912 – 1980)
45	**Sonnay Berthe** (1891 – 1981)
51	**Bovet Alice** ((1900 – 1990)
	+ urne de **Bovet Benjamin** (1918 – 2012)

Tombes cinéraires

Piquets n°	Noms et prénoms
1	**Regat Lydie** (1892 – 1975)
2	**Zahner Jeanne** (1898 – 1977)
	et **Zahner Albert** (1898 - 1979)
3	**Pasche Alice** (1903 – 1981)
4	**Cand René** (1906 – 1984)
	et **Cand Lucie** (1909 – 1997)

Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes cinéraires inhumées dans ces tombes. Les familles désireuses de reprendre les urnes peuvent en faire la demande par écrit à l'administration communale de Servion **avant le 8 mai 2022.** Il en va de même pour celles qui souhaitent récupérer les monuments, les entourages ainsi que les plaques cinéraires et tous autres objets se trouvant sur les tombes. Après cette date, les éléments non retirés ou non réclamés seront détruits conformément à l'art. 17 du Règlement communal sur les cimetières et les sépultures du 9 novembres 2018.

La Municipalité

Contrôle qualité

Oron

Repas en commun et surtout un moment de convivialité bienvenu

Fête des jubilaires 80, 90 et plus...

11h30 vendredi 29 octobre à la salle polyvalente de Palézieux, une bonne centaine de personnes s'extirpe de la cohorte de véhicules venus se garer autour du terrain de football.

C'est une journée importante pour tous les jubilaires invités par la commune d'Oron pour partager un repas en commun et surtout un moment de convivialité bienvenu après tous ces mois où chacun devait rester chez soi à l'abri des attaques sournoises de monsieur coronavirus.

Comme 2020 fut une année blanche, sans invitation communale et réunion possible, pour respecter les directives sanitaires fédérales, la Municipalité a pris la décision de fêter en une fois les jubilaires ayant atteints 80 et 81 ans, 90 et 91 ans, ainsi que le doyen de la commune André Ramseyer né le 8 août 1924 et la doyenne de 103 ans Mme Fornallaz, qui était malheureusement absente pour cause de maladie.

Photos © Jean-Pierre Lambelet

De g. à d.: les municipaux Christian Bays, Philippe Modoux syndic, Daniel Sonnay et Romain Richard. Olivier Sonnay manque sur la photo

Le syndic Philippe Modoux a d'abord salué les jubilaires de 81 ans **nés en 1940**: Elisabeth Chevalley, Jacqueline Guex, Jean-Louis Favre, Geneviève Pachoud, Christian Hauser, Carmine Corrado, André Biolley, Gérald Kohli, René Frossard, Eric Décosterd, Erika Benay et Hansruedi Blaser.

Philippe Modoux se fait un plaisir de citer quelques repères historiques et c'était Marcel Pilet-Golaz, un Vaudois, qui présidait la Confédération suisse en 1940 et qui devait être très heureux d'accueillir ces 12 nouveaux Helvètes.

Puis, **les jubilaires de 1941** ayant 80 ans cette année: Maurice Décosterd, Elmi Salad, Juliette Beaud, Eliane Henchoz, Giuseppe Salis, José Manuel De Oliveira, Daniel Delessert, Roland Rittener, Philippe Bujard, Bluette Grandjean, Peter Hunziker, Georgette Parisod Mathys, Anne Lise Duc, Johanna Berger, Samuel Pfister, Rodolfo Peer, Margarita Monnard, Anne-Lise Pasche et Giuseppe Fuca.

Le syndic Philippe Modoux durant son allocution

C'était le Zurichois Ernst Wetter qui était à la tête de notre Helvétie cette année-là.

Ensuite c'est le tour des jubilaires **nés en 1930** qui ont donc 91 ans: Daniel René Maendly, André Gindroz, Luisa Ibañez, Odette Sonnay, Lina Niederhauser, Marie Madeleine Savary, Eliane Rose Gavin, Jeanne Falquet, Lucette Sonnay, Paulette Guichoud et Fritz Isch.

C'était Jean-Marie Musy, le voisin du canton de Fribourg, qui effectuait son second mandat comme président de la Suisse.

Sans oublier les nonagénaires **nés en 1931**: Marguerite Sauvageat, Janine Visinand, Andrée Vogt, Jean Maurice Capt, Gaston Serex et Huguette Hunziker.

Cette année-là, c'était Heinrich Häberlin, de Thurgovie, qui effectuait aussi un second mandat comme président de la Confédération. Et dans le canton de Vaud, il y a eu l'inauguration de l'émetteur national de Sottens qui fut démoli le 20 août 2014 et l'ascension en ballon libre d'Auguste Picard qui a atteint l'altitude de 15'781 mètres le 27 mai et qui fut homologuée comme record du monde.

Le syndic a également salué Bertrand Kissling de la paroisse protestante d'Oron-Palézieux, Aldalric Jatsa de la paroisse catholique, Jean-Michel Chevalley du Gospel Center, Antoinette Décastel de Palme d'Or, Jacqueline Martin du Fil d'Argent et Pierre-André Goumaz de l'EMS La Faverge.

Le traiteur La Chenille Gourmande a su concocter un excellent repas satisfaisant tous les jubilaires et leurs accompagnants ce qui représentait environ une centaine de personnes. En plus de ce bon diner, les jubilaires ont également reçus en cadeau des bouteilles du vin de la commune remis par les municipaux présents: Philippe Modoux syndic, Olivier Sonnay (futur syndic), Christian Bays, Romain Richard et Daniel Sonnay.

Jean-Pierre Lambelet

Puidoux

Soirées annuelles de la fanfare Echo des Rochers

C'est reparti pour les traditionnels concerts annuels !

C'est les 19 et 20 novembre à 20h à la salle Forestay au Verney que les musiciens de l'Echo des Rochers se réjouissent de se produire à nouveau devant un public muni de son pass sanitaire Certificat Covid.

Parce que depuis début 2020, monsieur coronavirus a mis tous les arpèges, tierces et autres gammes en sourdine, laissant chaque musicien jouer bien seul dans son salon ou à la cuisine!

Durant cette absence forcée de près de deux ans, l'Echo des Rochers a dû s'adapter... De petits quatuors ou quintettes, ils sont passés à 16 musiciens, puis l'entier de la société en extérieur, et enfin en intérieur (pour autant qu'ils puissent présenter un pass sanitaire lorsqu'ils sont plus de 30). Finalement, ils s'en sont plutôt bien sortis!

En 2022, l'Echo des Rochers fêtera ses 75 ans le 18 septembre avec, en guise de cadeau, l'inauguration de nouveaux uniformes.

Qui dit nouveaux uniformes, dit:
il faut des sous pour les payer!
Afin de financer ce coûteux investissement, il y aura:

- un souper de soutien, le samedi 26 mars à la salle Forestay
- une sympathique balade gourmande, le dimanche 19 juin
- un grand loto à la salle Forestay, le samedi 17 septembre
- et l'inauguration le dimanche 18 septembre.

Et les musiciens ont aussi fait boucherie! En bon supporter, il est possible d'acheter de la saucisse aux choux et de la saucisse à rôtir en passant commande jusqu'au 21 novembre sur l'adresse email ***info@echo-des-rochers.ch***

Pour terminer, la fanfare Echo des Rochers est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux membres. Si vous jouez d'un cuivre, de la percussion ou du tambour, que vous avez envie de rejoindre une équipe soudée et sympathique, n'hésitez plus! Si vous débutez, l'école de musique ou l'initiation musicale vous tendent les bras.

Le comité remercie les annonceurs, membres sympathisants, bénévoles, vignerons et les autorités communales qui, années après années, soutiennent l'Echo des Rochers.

Jean-Pierre Lambelet

Publicité

VOTATION FÉDÉRALE

28 novembre 2021 on vote !

INITIATIVE SUR LES SOINS INFIRMIERS

Pour des soins infirmiers forts

INITIATIVE SUR LA JUSTICE

Désignation des juges fédéraux par tirage au sort

LOI COVID-19

Modification du 19 mars 2021
de la loi fédérale sur les bases légales
des ordonnances du Conseil fédéral
visant à surmonter l'épidémie de COVID-19

Plus d'infos sur vd.ch/votations

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

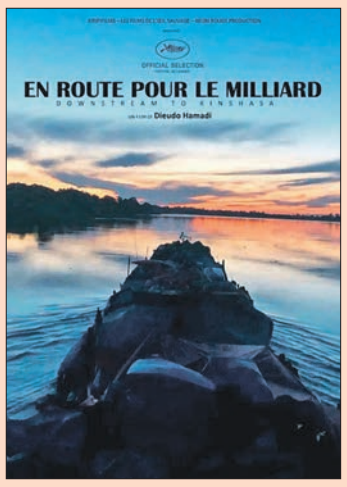

Les témoins vivants d'un souvenir mutilé

«En route pour le milliard» de Dieudo Hamadi, à Chexbres le 5 novembre

En ce début de mois de novembre, CinéDoc se met *«En route vers le milliard»*. Premier film congolais à être sélectionné au festival de Cannes, le documentaire est un film difficile mais nécessaire, mettant en image ce que tout un pays aurait préféré oublier: la violence des affrontements de la Guerre des Six jours, en juin 2000, et les stigmates laissés sur ceux et celles qui lui ont survécu.

Dédommager les sacrifiés

Si le titre du dernier long-métrage de Dieudo Hamadi rappelle éventuellement celui d'un Blockbuster américain qui raconterait une épopée faite de rebondissements pour décrocher le gros lot, la réalité est autrement plus dure et moins gaie: il ne s'agit pas de gagner au loto, mais d'être dédommagé d'un drame ayant coûté la vie à des milliers de personnes. En effet, en juin 2000, les affrontements entre Ougandais et Rwandais prennent place à Kisangani (Congo), massacrant et torturant la population locale. C'est dans cette ville que se pose la caméra de Dieudo Hamadi, auprès des survivants et survivantes du tragique événement.

Prothèses inadaptées

Vingt ans après celle que l'on nomme la Guerre des Six Jours, aucune forme de réparation n'a été offerte à ces victimes de guerre en souffrance tant physique que morale. Des milliards versés en dédommagement, rien n'a été donné à ces hommes et ces femmes avançant tant bien que mal perché.e.s sur des prothèses inadaptées, qui usent ce qu'il reste de leurs membres. Des prothèses qui, par leur état, reflètent le peu de soutien apporté aux victimes par le gouvernement. Ensemble, ils et elles forment un groupe: Les Zombies de Kisangani. Un nom qui rappelle leur statut marginal, mais qui désigne aussi leur lente démarche douloureuse et boiteuse.

En route

Ces mutilé.e.s avancent difficilement mais ne restent jamais immobiles; ils sont en route. Route de la réparation, route de l'acceptation, plusieurs chemins sont trouvés par le groupe. Le théâtre d'abord, que certains plans du film relaient. Ces victimes de guerre ont en effet uni leurs forces et leurs voix pour créer des pièces révélant au monde la réalité de leurs vécus. Les représentations sont filmées, ce qui permet au film de faire se côtoyer une mise en scène sur laquelle les protagonistes ont le contrôle, et une mise en scène maîtrisée par le réalisateur. Un procédé filmique particulièrement intéressant, reflétant le traitement plus général de Dieudo Hamadi qui s'efface complètement derrière sa caméra et ne soumet pas ses images à une quelconque voix off, ou à un montage orientant le propos. Au contraire, le discours est construit par les dialogues des protagonistes, et le montage suit la chronologie des événements, mise à part une captation de théâtre qui est insérée entre deux séquences. Il s'agit dès lors d'un film profondément respectueux, qui place les victimes en son centre et, de ce fait, les replace au centre d'un drame qui les néglige. Au centre d'un récit cinématographique, en espérant les remettre au centre d'un récit historique. Toute narration est une façon d'arranger les événements entre eux, de raconter et de sélectionner les faits permettant de visualiser le monde avec cohérence.

Vers Kinshasa

Mais le théâtre, s'il aide la misère psychologique, ne les tire pas des problèmes financiers qu'engendre le handicap. Parce que leurs voix ne portent pas jusqu'à la capitale depuis Kisangani, ils et elles décident de se rendre à Kinshasa. S'entame alors un mouvement de 1734 kilomètres, sur les eaux parfois secouées par les éléments du fleuve Congo. Un mois et demi de route pour ces corps marqués que l'on a amputé de ce qui leur permettait de se déplacer aisément. Des miraculés qui font l'impossible, 1734 kilomètres hissés sur des prothèses. Les survivants, par leurs corps marqués, sont des témoins vivants de la violence d'un passé volontiers oublié. Leur mouvement interdit l'oubli et la cécité. Par l'aspect irrémédiable de leur état physique, ces hommes et ces femmes portent les voix d'une frange de la population sacrifiée.

Charlyne Genoud

CINÉ DOC du cinéma au cœur du réel

«En route pour le milliard»

Documentaire de Dieudo Hamadi

France, Congo, 2020, vo st fr
89' 12/12 ans

Cinéma de la grande salle de Chexbres
Vendredi 5 novembre à 20h30

Sur fond noir, les séquences de pièce de théâtre sont aussi esthétiques qu'utiles au développement d'un film remettant les victimes au centre du récit

Un groupe qui avance tant bien que mal vers une réparation symbolique et matérielle

Hommage

Gérald Rogivue (1943 - 2021)

Gérald Rogivue est décédé le 18 octobre dernier.
Le culte funèbre a été célébré à l'église de Châtillens en présence de sa famille et de ses amis.

«Gégé» était un homme d'un autre temps, ou plutôt un homme hors du temps, vivant et travaillant là où le Créateur l'avait placé, exerçant le métier de son père sur la terre qui lui avait été confiée. Il ne tenait pas à agrandir son domaine, ni à être à la pointe des innovations techniques, ni à ce qu'on l'admire pour son originalité. Chaînon nécessaire dans la succession des générations, il lui suffisait amplement de continuer la tâche.

Il a aimé son coin de terre. C'est trop peu dire: il y était attaché comme le cheval à la charrue. Et l'attache était courte. Sa tentative de faire son année en Suisse allemande tourna court. Atteint de mal à la maison, il revint en courant, *«après trois mois, trois semaines et trois jours»*, selon ses propres paroles.

Rosmarie Rieder arriva de Thoune comme jeune fille au pair. Ils s'aimèrent et se marièrent. Elle prit sa part aux travaux agricoles, tout en assumant la double fonction de buraliste et de factrice aussi longtemps que le géant jaune voulut bien conserver un bureau de poste à Essertes. Ils eurent trois enfants, Chantal, Olivier et Stéphane. C'est le petit dernier, compétiteur de lutte suisse, qui reprit le domaine et le dirige aujourd'hui encore. Ses deux fils Théo et Benoît ont hérité de l'amour de la terre et du métier. Rosmarie partit en octobre 2006, terrassée par un horrible cancer.

Gérald avait connu l'époque où on labourait avec la charrue à un soc tirée par un cheval. Un domaine agricole formait alors un tout cohérent, l'écurie correspondait au nombre de vaches, et celui-ci au nombre de poses, il y avait un plantage, des poules, des lapins et des cochons, parfois des chèvres. Les cultures tournaient d'année en année, préservant l'équilibre du sol. Beaucoup apprenaient le métier avec leur père, sur le tas.

Aujourd'hui, la charrue à quatre socs est tractée par un Landini de cent trente chevaux. Le paysan se spécialise. Stéphane a abandonné la culture pour le bétail. Plus de plantage, ni de poules, ni de cochons. Convaincu ou non, Gérald lui donna sa bénédiction, trop heureux que le domaine continue et qu'il reste en de bonnes mains.

Gérald Rogivue donnait une valeur extrême - certains diront *«excessive»* - au respect des liens personnels. Il préférait se faire duper par un acheteur ou un vendeur plutôt que de se disputer. Dans les discussions, il lui importait surtout d'être d'accord avec son vis-à-vis. Là était pour lui la vérité. Il pensait sans arrière-pensée, à l'image de Nathanaël, dont Jésus dit, dans l'évangile de Jean, qu'en lui, il n'y avait *«point de fraude»*. Je ne crois d'ailleurs pas qu'il ait jamais pensé du mal de quelqu'un.

Durant les deux dernières années, il réduisit peu à peu sa collaboration. Mais il continuait de venir à la stabulation libre construite à l'extérieur du village, s'asseyait, s'ouvrait une bière, heureux de que voir le travail suivait son cours, en communion muette avec son fils, ses petits-fils et les visiteurs, sûrs d'être bien accueillis. Quand il rentrait à la maison, il s'installait à la fenêtre et contemplait, sans impatience, le jour qui passe. Son entourage, ses enfants et sa sœur Flossette veillèrent constamment à ce qu'il ne manque de rien.

Sur la fin, Gérald refusa toute intervention chirurgicale, même de confort, préférant souffrir que de supporter d'inutiles opérations sur un corps qui n'en pouvait plus. Il repose dans le cimetière d'Essertes, aux côtés de Rosmarie.

Dans notre société agitée, insatisfaite et méfiante, obsédée par la mobilité et le rendement à court terme, le souvenir de Gérald, tout d'humilité, de contemplation sereine et d'acceptation, évoque nostalgiquement quelque chose de vital que nous sommes en train de perdre.

Olivier Delacrétaz

Contrôle qualité

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 – SERVICE DU FEU: 118 – POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)
Le Bourg, **Oron-la-Ville**, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, **Pully**, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)
Le Bourg, **Oron-la-Ville**, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 – Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO
Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 – 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, **Oron-la-Ville,** tél. 021 907 35 50 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133
Route de Grandvaux 14, **Cully**, tél. 021 799 99 88 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.
Rens. 079 240 48 98 – **www.eveiloron.com**
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.
Rens. 078 719 36 95 – **www.lasantedudos.ch**

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au **0848 133 133,** vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24
Permanence 24h/24h: 0848 133 133

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉRINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux – Service des urgences
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 138 DIFFICULTÉ: 3/4 THIERRY OTT

2						8		4
	7				3		9	
8		5				6		
	8			6				
			2	9	8			
				1			4	
		3				2		9
	5		7				6	
9		4						1

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :
- **qu'une seule fois par colonne;**
- **qu'une seule fois par ligne;**
- **qu'une seule fois par carré de neuf cases.**

Solution N°137

1	4	2	7	6	3	8	9	5
9	3	5	8	1	2	7	4	6
6	7	8	4	5	9	1	2	3
7	2	3	1	9	4	6	5	8
8	1	4	6	2	5	9	3	7
5	6	9	3	8	7	2	1	4
3	5	1	2	7	6	4	8	9
4	8	6	9	3	1	5	7	2
2	9	7	5	4	8	3	6	1

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 7 novembre 2021

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux
-

Paroisse du Jorat
Payerne PLA 10h00
Mézières 10h00

Paroisse de Savigny-Forel
Forel 10h00

Paroisse de St-Saphorin
Puidoux 10h15

Paroisse de Villette
Villette 10h30

Paroisse de Belmont-Lutry
Lutry 10h00

Paroisse de Pully-Paudex
Prieuré 10h00
Prieuré 17h00

En cas de doute, rendez-vous sur **www.eerv.ch**

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE

N/A

ÉGLISE CATHOLIQUE

Cully	9h30	messe
Lutry	10h00	messe
Oron	10h00	Toussaint
Promasens	18h00	samedi
Ursy	10h00	messe

4121

Simond

Mazout - Carburants - Lubrifiants
Stations-services

Simond SA
Z.I. La Plaine
Chemin de Vimoulin 1
1302 Vufflens-la-Ville

info@simondsa.ch
www.simondsa.ch
Tél. 021 706 25 80
Fax 021 706 25 85
Appel gratuit 0800 80 25 80

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 4 au mercredi 10 novembre Mis à jour le 2.11.21

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 4	+6° +2°	+6° +2°	+5° +2°
VE 5	+6° +1°	+7° +1°	+7° +1°
SA 6	+6° +0°	+7° +1°	+6° -1°
DI 7	+8° +1°	+8° +1°	+7° +0°
LU 8	+9° +3°	+9° +3°	+8° +2°
MA 9	+11° +4°	+10° +4°	+9° +3°
ME 10	+12° +6°	+12° +5°	+11° +4°

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Wild - Chasseurs et cueilleurs
Documentaire de Mario Theus
vo.st.fr. – 12/12 ans
Sortie
Sa 6 novembre à 20h en présence du producteur et du réalisateur
Di 7 à 16h et lu 8, ma 9 novembre à 20h

Les olympiades
Fiction de Jacques Audiard
v.f. – 12/12 ans
Sortie
Sa 6 et di 7 novembre à 18h

Compartiments N°6
Fiction de Juho Kuosmanen
vo.st.fr. – 16/16 ans
Sortie
Ve 5 novembre à 20h
Di 7 à 16h et ma 9 novembre à 20h

Pleasure
Fiction de Ninja Thyberg
vo.st.fr. – 16/16 ans
Sa 6 et di 7 novembre à 20h et lu 8 novembre à 20h

Mourir peut attendre (No time to die)
Fiction de Cary Joji Fukunaga
v.f. – 16/16 ans
Ve 5 et di 7 novembre à 20h

Les guérisseurs
Documentaire de Marie-Eve Hildbrand
v.f. – 16/16 ans
Je 4 novembre à 20h et di 7 novembre à 18h

Chexbres

En route pour le milliard
Documentaire de Dieudo Hamadi
vo.st. – 12/12 ans
Ve 5 novembre All Day en présence du réalisateur – CinéDoc

Carrouge

Le cheval de chez nous
Documentaire de Claude Schauli
v.f. – 6/6 ans
Ve 5 et sa 6 novembre à 20h30

Lynx
Documentaire de Laurent Geslin
v.f. – 6/6 ans
Me 17 à 20h et sa 20 novembre à 17h00

Retrouvez d'autres informations sur
www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

AGENDA

Aran

Annulé: 6 novembre
Loto du sauvetage de Villette

Carrouge

6 novembre à 15h au cinéma du Jorat, séance La Petite Lanterne, cinéma pour enfants

Cully

10 novembre à 14h à la salle de l'église catholique, réunion *«Trait d'Union»*.

12 au 14 novembre à l'Oxymore, *«Un crime ça ne s'improvise pas»* improvisation théâtrale de Benjamin Jamot.
Rés. **www.oxymore.ch**

Ecoteaux

17 novembre à 13h45 à la grande salle, rencontre des aînés Palme d'Or.

Mézières

12 novembre de 19h à 20h15 dans l'aula du collège du Raffort, Nuit du conte pour enfants de 7 à 9 ans exclusivement.

22 novembre de 9h30 à 11h à la bibliothèque, Action né pour lire spécial Noël avec animation à 10h et de 16h à 16h30 pour enfants de 4 à 6 ans.

Palézieux

5 novembre, dès 18h au battoir, soirée raclette et pâtes chalet des Amis du jumelage Palézieux-Vers-Pont du Gard.

6 novembre de 9h à 13h au battoir, Marché des produits du terroir.

Savigny

17 novembre à 20h au Forum, concert ACS avec Flavie Crisinel.

Pully

7 novembre à 17h à l'Octogone, *«Rimbaud en feu»* de Jean-Michel Djian.

13 novembre à 20h30 à l'Octogone, *«Grandbrothers, all the unknown»*.

Servion

Café-théâtre Barnabé, Rés. 021 903 09 03, **www.barnabe.ch**, repas-spectacle 19h, spectacle 20h30. Certificat Covid requis.

12, 13, 19, 20, 26, 27 et 28 novembre, *«Hollywood, la comédie musicale»*.

Si vous désirez voir figurer vos manifestations dans notre rubrique «agenda» merci de nous faire parvenir votre programme à ***redaction@le-courrier.ch***

Photo: © ThC

Réserve naturelle des Mosses de la Rogivue

Publicité

4121

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 92.–
(> fin 2021 = Fr. 13.–)
IBAN **CH92 8080 8008 2357 1001 9**

ADMINISTRATION
Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax: 021 908 08 08/09
www.le-courrier.ch

PHOTOGRAPHE OFFICIEL
Michel Dentan
www.md-photos.ch

TIRAGE
Elargi: 25'000 exemplaires
Elargi XXL: 42'000 exemplaires

RÉDACTION
Arvid Ellefsplass
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
C. Maman, B. Marro et A. Kaeser
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

PUBLICITÉ
Jean-Philippe Barbey
jphbarbey@le-courrier.ch
Tél. 079 434 78 79

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes!

Ropraz

Le championnat vaudois jeunesse à la ferme du Mélèze

Le Vélo Trial Broye Jorat clôt sa saison

Le traditionnel championnat vaudois jeunesse organisé par le Vélo Trial Broye Jorat a clos, samedi passé, la saison du Trial. L'occasion de découvrir les jeunes pilotes équilibristes en herbe et leur sport. Dans des conditions compliquées – la pluie s'étant invitée au rendez-vous, les jeunes pilotes en herbe ont fait la démonstration de leurs talents.

C'est donc à Ropraz, plus précisément à la ferme du Mélèze, que les futurs talents de la région se sont affrontés dans l'espoir d'obtenir le titre de champion vaudois de leurs catégories. Cette journée rythmée par quelques chutes spectaculaires, mais surtout par des franchissements d'obstacles impressionnants, a permis de prendre toute la mesure du travail fournit par ces jeunes athlètes sur leurs deux-roues tout au long de la saison. Le spectacle était au rendez-vous et très plaisant à suivre.

Même s'il y avait un certain enjeu – celui du titre de champion – durant cette journée, cette compétition s'est déroulée dans une ambiance bon enfant. Une fois sur leurs vélos, les jeunes issus des clubs du Vélo Trial Broye Jorat et du Trial Club Passepartout Moudon (les deux seuls clubs du canton de Vaud) ne se sont pas fait de cadeaux et ont usé de tous leurs talents. Une fois descendus de leurs deux-roues, il n'était pas rare de voir et entendre ci et là un pilote encourager un concurrent potentiel, lui donner des conseils, débriefer ou commenter son parcours. En résumé, rivaux sur le parcours, mais amis une fois redescendus des vélos. C'est cela qui fait aussi le charme de ce sport.

Revenons-en à la compétition à proprement parler. La plupart de ces jeunes équilibristes en herbe représentaient le club local, organisateur de ce championnat, puisque 15 d'entre eux étaient issus du Vélo Trial Broye Jorat. Pour éviter que le VTBJ ne fasse la main mise sur tous les titres en jeu, le Trial Club Passepartout Moudon avait fait le déplacement avec une délégation de cinq pilotes qui ont donné bien du fil à retordre aux jeunes pousses de Ropraz.

Chez les ***Poussins***, il était déjà acquis que le champion vaudois serait issu du club local. Sur les 7 concurrents en lice, tous portaient les couleurs du Vélo Trial Broye Jorat. Les plus jeunes des pilotes engagés à la ferme du Mélèze se sont néanmoins livrés à une belle compétition et, au final, c'est Savio De Blaireville qui remporte le titre avec une avance de 80 points sur sa dauphine Artemise Van de Ven.

Du côté des ***Minimes***, le podium était lui aussi connu d'avance. Seuls trois pilotes s'y sont affrontés. Restait à en déterminer l'ordre. Damien Valloton, du Trial Club Passepartout Moudon, entendait bien venir contrecarrer les plans des locaux Camille et Romain Girardin. D'ailleurs au terme de cette journée, c'est lui qui revêt le maillot de champion vaudois avec 10 petits points d'avance sur son second Romain Girardin. Dire que la compétition fut serrée dans cette catégorie est un euphémisme.

S'agissant des ***Benjamins***, là aussi, la lutte fut serrée. Avec 30 points d'avance, Max Von Gunten, du Trial Club Passepartout Moudon, a empêché le Vélo Trial Broye Jorat d'emporter le maillot de champion vaudois. Il devance la jeune Nina Rubattel.

Enfin, chez ***les Cadets*** (les concurrents les plus âgés de ce championnat), le podium dans son intégralité est occupé par des membres du VTBJ. C'est Jules Morard qui a revêtu le maillot de champion vaudois. Impressionnant de dextérité sur son engin, le pilote a survolé cette catégorie et remporte le titre avec une confortable avance de 190 points.

Eric Moser

Podium

Poussins
1. De Blaireville Savio, VTBJ
2. Van de Ven Artemise, VTBJ
3. Margot Liam, VTBJ

Benjamins
1. Von Gunten Max, TCPM
2. Rubattel Nina, VTBJ
3. Dutoit Noa, TCPM

Minimes
1. Valloton Damien, TCPM
2. Girardin Romain, VTBJ
3. Girardin Camille, VTBJ

Cadets
1. Morard Jules, VTBJ
2. Baeriswyl Arthur, VTBJ
3. Dubois Gaëtan, VTBJ

Girardin Romain

Rubattel Nina

Valloton Damien

Von Gunten Max

Rugby

Rejoins les taurillons et les taurillonnes de Palézieux. C'est tous les jeudis de 17h20 à 19h

Nouvel entraîneur pour les hommes

Je pensais à un début de saison calme, il n'en a rien été. Début octobre, Hendrin Tahir a pris le commandement de l'équipe masculine du Rugby Club Palézieux. Un entraîneur qui a fait déjà ses preuves à plusieurs niveaux dans le rugby suisse, notamment en faisant accéder l'équipe féminine de Berne sur la plus haute marche du championnat suisse. Les gars se sont mis au travail et au cardio surtout, grand manque dans notre groupe. L'effet *« Hendrin »* ne se fait pas encore sentir au niveau des scores (0-69 Palézieux / Neuchâtel, 21-5 Morges / Palézieux, 52-0 Sierre / Palézieux), mais les gars se sentent déjà mieux préparés, plus en confiance.

Quant aux filles, elles continuent à parfaire leurs réglages, avec une équipe type qui ne laisse passer aucune faute, tout en incluant les nouvelles pousses qui font de l'excellent travail sur la défense, aucun essai encaissé pour les 3 dernières rencontres. (3-40 Avusy / Palézieux, 29-0 Palézieux / Lausanne, 68-3 Palézieux / Zurich).

Dernières rencontres face à Bienne pour les hommes et à Genève pour les femmes, puis le travail d'hiver avec renforcement musculaire et cardio commencera.

Sylvie Albertoni, présidente RCPalézieux

La chronique de Sandrine

On veut monter le niveau

Nouveau coach, changement visible : à l'entraînement, les joueurs la rotent, comme on dit. Et deux jours plus tard, les courbatures, c'est du sérieux !

Nos soirées pâtes une fois par mois en arrêtant l'entraînement plus tôt, on les met de côté pour le moment, mais n'oublions pas l'esprit du club – une grande famille.

Quand même, le nombre de blessés suite au dernier match joué est interpellant : entre autres, deux gars au tapis pour 6 semaines, même blessure (côtes fissurées et choc direct à la rate)… et par le même plaqueur adverse. Qui sait comment faire mal, apparemment. Ce genre de chose, est-ce que c'est *« arbitrable »* ?

On apprend à plaquer, mais on oublie vite.

Question : peut-on apprendre à être plaqué ? Raffûter, ça suffit ?

Ce samedi, dernier match aller… on a l'hiver pour aller en salle de musculation.

Sandrine, la femme qui rêvait de jouer au rugby

Interviews

Maëlle K, 5½ ans, qui fait du rugby depuis 5 semaines
Je fais du rugby parce que j'aime bien et que c'est bien pour les jambes. J'aime surtout faire les plaquages avec le rouleau en mousse et un petit match.
Je ne trouve pas que c'est bizarre de faire du rugby pour une fille, parce que c'est un sport pour les deux; il y a d'autres filles dans mon groupe.
Et les filles peuvent courir très vite aussi. Les mêlées, ce n'est pas plus dangereux pour les filles que pour les garçons. Et les filles ne sont pas moins fortes que les garçons !
Ce qui est le plus important pour moi dans le rugby, c'est de courir avec les autres enfants.

Maurane M, 9 ans, qui fait du rugby depuis 7 mois
J'ai choisi de faire du rugby pour me défouler et parce que c'est un sport de combat.
Ce que je préfère dans le rugby, c'est avoir la balle, tracer tout droit et marquer un essai. Ce n'est pas bizarre de faire du rugby quand on est une fille.
Elles ont le droit de faire ce qu'elles veulent et tous les sports sont autant pour les filles que pour les garçons. Les filles ne sont pas moins bonnes que les garçons parce que ce sont des filles.
Je pense que les garçons sont contents de jouer avec les filles. Ils ne font pas la différence.

Maël F, 10 ans, qui fait du rugby depuis 7 mois
Je fais du rugby parce que j'avais envie d'en faire et j'avais vu beaucoup de matches à la télé. J'avais une copine qui en faisait aussi. Il y a des filles dans mon groupe et je ne trouve pas que c'est bizarre.
A la télé, j'aime autant regarder les matches des filles que ceux des garçons. J'aime le rugby parce qu'on joue en équipe, et qu'il y a beaucoup de respect.
Cela peut être dangereux parce que c'est un sport de combat, par exemple quand on se prend un arrêt buffet. Mais on apprend comment gérer.
Et cela qu'on soit une fille ou un garçon.

Hugo P, 13 ans, qui fait du rugby depuis un mois
Je fais du rugby parce que j'ai entendu que cela développait l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.
Tout me plaît dans le rugby. Cela me permet de me dépenser physiquement et de rencontrer de nouvelles personnes. Pour moi, il n'y a pas de différence entre les filles et les garçons.
Les filles sont traitées comme les autres, sans discrimination.
Les mêlées, ce n'est pas dangereux, ni pour les filles, ni pour les garçons, car nous apprenons les règles et nous sommes bien encadrés. J'apprécie beaucoup le fair-play au sein de l'équipe.

FOOTBALL

FC Puidoux-Chexbres — *Puidoux-Chexbres*

Résultats des matches

Jun. E	FC Saint-Légier III - FCPC I	1-9
Jun. D/9	Pully Football III - FCPC I	1-8
Jun. A, 1er degré	Foot Lavaux - Mvt du Centre	5-0

Prochains matches *à Puidoux, terrain du Verney*

Samedi 6 novembre

Jun. A, 1er degré	FC Cheseaux-Romanel - Foot Lavaux	13h30

Fin du tour préliminaire
Début du deuxième tour : samedi 19 mars 2022

AS Haute-Broye — *Oron-la-Ville*

Résultats des matches

3e ligue	ASHB - FC Jorat-Mézières I	6-1
4e ligue	ASHB - FC Etoile-Broye II	2-2
Juniors A1	ASHB - Mormont-Venoge II	1-1

Prochains matches *à Oron-la-Ville, place des Sports*

Samedi 6 novembre

Juniors E2	ASHB - Mvt Menthue III	10h00

A l'extérieur

Samedi 6 novembre

Juniors A1	FC Ecublens - ASHB	15h00

Contrôle qualité

Exposition

Espace Graffenried, à Aigle, jusqu'au 6 mars 2022

Frédéric Rouge et l'Ecole de Savièse ont représenté une société rurale idyllique

On entend par Ecole de Savièse une colonie d'artistes, la plupart étrangers au Valais, et installés dans ce village vers 1900. Tournant le dos à la nouvelle société industrielle, ils se sont plu à représenter la vie rurale d'une manière passéiste et idyllique, alors même que la paysannerie de montagne valaisanne végétait souvent dans la misère. Cela étant dit, leur production picturale est d'une grande qualité et constitue un moment important dans l'histoire de l'art en Suisse.

Ernest Biéler, Saviésanne

Quant à Frédéric Rouge (1867-1950), il est né à Aigle. Venant d'une famille aisée, il a pu faire des études d'art à Paris. Mais rentré définitivement en Suisse en 1887, il va peindre les paysages qui l'entourent: les montagnes, la vigne, ainsi que la chasse dont il est un passionné. On ne lui connaît aucun lien direct avec l'Ecole de Savièse. Néanmoins, leurs démarches artistiques sont similaires, et le parallèle qu'opère entre eux l'exposition de l'Espace Graffenried, sise dans une belle maison du 17e siècle, est très pertinent.

Tant Marguerite Vallet-Gilliard qu'Ernest Biéler ou Berthe Roten-Calpini se sont attachés à représenter des Saviésannes en costume. Ce faisant, ces artistes ont voulu montrer moins l'individualité de leurs modèles, que leur appartenance à une communauté chronologiquement datée. L'exotisme et le pittoresque l'emportent sur la réalité de leur condition économique et sociale. L'armailli, le vacher, la fileuse, la laveuse deviennent donc des stéréotypes appartenant à une société valaisanne du passé, alors que le canton du Valais est déjà en voie de profonde transformation.

Il en va de même avec les huiles d'Albert Anker (non représenté dans l'exposition) et les sujets vaudois de Frédéric Rouge, qui s'est surtout attaché la figure humaine. Tous et toutes ces artistes font preuve d'une technique remarquable dans l'art du portrait, surtout lorsqu'ils montrent des vieillards aux visages creusés par l'âge et le dur labeur. La particularité de Frédéric Rouge est sa passion pour la chasse. C'est ainsi qu'il a peint le braconnier et le chasseur, solitaires dans la nature alpine qui les entoure. Quant à Ernest Biéler, il s'est laissé influencer par l'Art Nouveau, conférant ainsi à ses toiles une certaine modernité.

L'exposition de l'Espace Graffenried, par ailleurs complétée par d'autres œuvres à l'Espace d'exposition de la collection communale à Savièse, vaut donc la peine d'être vue. Elle témoigne d'une certaine perception de la Suisse rurale au tournant des 19e et 20e siècles.

Pierre Jeanneret

« Silhouettes bucoliques. Frédéric Rouge et l'Ecole de Savièse »
Espace Graffenried, Aigle, jusqu'au 6 mars 2022
Du mercredi au vendredi 10h-12h / 13h30-17h
Samedi et dimanche 10h-12h / 13h30-16h. Entrée libre.

Chaise sculptée par Ernest Biéler dans le style Art nouveau

L'Espace Graffenried, à Aigle

Frédéric Rouge, un ami de chasse

Berthe Roten-Calpini, Saviésannes au blé

Publicité

Vendredi 5 et samedi 6 novembre 2021
20%
sur tous les champagnes et vins mousseux - également sur les prix promotionnels !
Excepté les offres spéciales en ligne et les bouteilles munies d'un autocollant de rabais jaune. Non cumulable avec d'autres bons.
Lundi à vendredi: 8h-19h
Samedi: 8h-18h
1610 Oron-la-Ville
Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10
Offre valable dans tous les Denner de Suisse
DENNER PARTENAIRE
4121

Votre spécialiste
RENAULT - DACIA
Automobiles A. Perusset
1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 907 71 44 - Natel 079 449 17 44
a.perusset@bluewin.ch
4121

ACTION du mardi 2 novembre 2021 au samedi 6 novembre 2021
Thé froid San Benedetto
• Citron
• Pêche
6 x 1,5 litre
25%
5.95 au lieu de 7.95*
Offre valable dans tous les Denner de Suisse
Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville – Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10
DENNER PARTENAIRE
4121